

# ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

## Universités forestières

## Comment mobiliser plus de bois

### VIE SYNDICALE

- La taxe professionnelle réformée
- Se préparer pour le contrôle des pulvérisateurs

### ACTUALITÉ

- La météo plombe le moral des entrepreneurs de l'Ouest

### SALON



- Innovagri : Barnier avec les entrepreneurs

### DOSSIER

- Les outils pour mécaniser le bois-bûche

 RETRAITE

 PRÉVOYANCE

 SANTÉ

 ÉPARGNE

un engagement  
durable  
pour assurer  
la protection  
de tous



Le Groupe AGRICA s'engage pour le monde agricole, en développant des solutions innovantes et des services de qualité en matière de retraite complémentaire, prévoyance, santé et épargne.

Création - Credit : © Laurence Mouton



[www.groupagric.com](http://www.groupagric.com)

  
Groupe **AGRICA**

## Éditorial

## Vie syndicale

- 6 • Il<sup>es</sup> universités forestières
- 8 • 77<sup>e</sup> congrès EDT à Colmar les 12, 13 et 14 mars 2009
- 9 • Dernier virage avant le contrôle des pulvérisateurs
- 10 • Gilet et triangle de sécurité : EDT demande des précisions
- 11 • Se préparer à la fonction d'élu du mouvement des entrepreneurs
- 12 • Des leviers pour fidéliser les salariés
- 14 • Une nouvelle réforme de la taxe professionnelle
- 15 • Actualités

## Profession

- 19 • ETA Herbaudeau : transmission réussie !
- 22 • ETF Poussier : bûcheron, père et fils

## Gestion

- La valeur ajoutée, un critère pour le calcul de la taxe professionnelle

## Actualités

- 28 • Pöttinger : le plein de nouveautés
- 30 • Et si le fauchage servait aussi à produire de l'énergie ?
- 32 • 2008, une année noire ?
- 34 • Dans l'Orne, 1500 € d'aide à la prestation de service
- 35 • Les entrepreneurs s'exposent au championnat de France de Labour
- 38 • Le brevet de compétence EDT fête sa 8<sup>e</sup> promotion



## Salon

- 39 • Vinitex : une bineuse reçoit le Trophée d'or
- 40 • Sommet de l'élevage : deux épandeurs primés
- 41 • Quand les satellites prennent le volant
- 44 • La pomme de terre dans tous ses états à Potato Europe 2008
- 46 • Innovagri 2008 : un bon cru malgré la pluie



## Dossier

- 49 • Réduire la dérive : une priorité en pulvérisation viticole
- 54 • Casser du bois sans trop bûcher !

## EDT Occa

### Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

#### Directeur de la publication

Gérard Napias  
Président de la fédération  
Entrepreneurs des Territoires

#### Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / sr2@fitamant.fr

#### Directrice d'édition

Hélène Loudéac / helene.loudeac@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 40

#### Rédacteur en chef adjoint

Erwan Le Duc / sr2@fitamant.fr  
tél. 02 43 92 46 56

#### Rédacteurs

Pages Vie syndicale :  
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org  
Erwan Charpentier,  
Hélène Coulombeix, Lina Haddad  
Olivier Fachard, Maryvonne Milin,  
Frédéric Ripoche, Gérard Vromandt

#### Chef de publicité

Arnaud Ropars / pub.edt@fitamant.fr  
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper  
tél. 02 98 98 01 41

#### Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr  
tél. 02 98 98 01 46

#### Développement abonnement & diffusion : Emmanuelle Le Meur

tél. 02 98 98 01 47 / dev.com@fitamant.fr

#### Relations abonnés

abo@fitamant.fr  
tél. 02 98 27 37 66

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927

CCAP N° 112182706

Dépôt légal : octobre 2008 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est  
la revue officielle de la fédération nationale

#### Entrepreneurs des Territoires

44, rue d'Alésia - 75014 Paris  
tél. 01 53 91 44 98  
mail : info@e-d-t.org



Entrepreneurs des Territoires Magazine  
est édité par les Éditions Fitamant  
(8 numéros par an)

ÉDITIONS  
Fitamant

rue Menez-Caon - BP 16  
29560 Telgruc-sur-Mer  
tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65

# YANIGAV

Le Spécialiste Français  
des filières bois et piquets depuis 1970

## Travaillez moins pour gagner plus !

avec du matériel, + Facile, + Efficace, + Rentable, + Sécurité

Fendeuses à Lame Tranchante    Broyeur Professionnel    Combiné Scie Fendeuse    HYDROCHOC La Révolution Percussion

Fendeuse horizontale

Citation Sécurité GOURNON 2005

YANIGAV - 42840 COMBRE  
Tél. 04 74 64 61 51 - Fax 04 74 64 61 13

[www.yanigav.com](http://www.yanigav.com)    Email : contact@yanigav.fr

**3** GARANTIE  
ANS Au 1er échu  
100 000 KM

www.landrover.fr

**DEFENDER. UNE TRACTION SANS ÉGAL.**



**DEFENDER.**

Fort d'un moteur diesel 2,4 litres à rampe commune, ainsi que d'une boîte de vitesses à six rapports, le Defender offre une puissance de remorquage, des capacités de franchissement, une souplesse et un dynamisme inégalés. Et avec son habitacle pensé dans un souci de confort et d'ergonomie, c'est avec style que vous pourrez affronter n'importe quelle situation.

Consommations Normes CE 1999/94 (L/100 km) : Mixte : 10 (90 SW) - 11 (110 SW) - CO<sub>2</sub> (g/km) : 266 (90 SW) - 291 (110 SW). SIREN 425 127 362 RCS Versailles.  
Y&R France 2008.



**GO BEYOND**

Imaginez un nouvel horizon



## Les II<sup>es</sup> universités forestières, un lieu de débat national pour la filière de travaux forestiers.

Nous vivons une crise financière mondiale que nous n'attendions pas, dont les conséquences sur nos entreprises ne sont pas encore connues et qui est susceptible de bouleverser des projets d'investissement.

La crise actuelle serait celle de l'immobilier aux États-Unis, un secteur qui est entré dans une grave dépression depuis un an. Les entrepreneurs de travaux forestiers ont ressenti cette baisse de la construction aux États-Unis. Ils sont devenus moins importateurs de bois européen. Nos donneurs d'ordre en exploitation forestière nous ont donc moins sollicités. Dans le même temps, le prix du pétrole est monté à 147 \$ en juillet pour redescendre à moins de 80 \$ à la mi-octobre. La rentabilité des projets d'investissement en production d'énergie en est remise en cause. En est-il de même de l'objectif de mobilisation de 20 millions de m<sup>3</sup> de bois de plus par an d'ici 2020 ? Avec une récolte forestière actuelle de 36 millions de m<sup>3</sup>, il s'agit donc de sortir 56 % de bois de plus des forêts de notre pays ! Ce thème général ouvrira les deuxièmes universités forestières.

Les universités forestières sont deux journées dédiées exclusivement aux travaux forestiers, de l'exploitation forestière, en passant par le bois énergie ou la mécanisation de nos travaux. Le plateau d'intervenants réunis à cette occasion est exceptionnel. Une restitution des Universités 2007 est prévue avec l'ONF et la Siagi. Les auteurs de deux rapports sur la mobilisation forestière viendront présenter leurs conclusions et leurs hypothèses. Des représentants de sociétés de fourniture d'énergie, de la scierie allemande Pollmeier, de centres techniques ont confirmé leur participation. Les Universités forestières constituent un lieu de débat national. Organisées par la fédération nationale, les universités sont ouvertes à tous les entrepreneurs de travaux forestiers, adhérents et non adhérents. Je vous donne rendez-vous les 14 et 15 novembre à la galerie européenne du bois et de la forêt à Dompierre-les-Ormes.

*François Pasquier, Vice-président EDT chargé de la forêt*



# LA SOLUTION

## Pro-compacte



En s'associant, pour développer la **"Solution Pro-compacte"** NOREMAT et REFORM démontrent leur savoir-faire dans l'entretien paysager des zones à fortes pentes ou étroites.

Avec un centre de gravité abaissé et de grandes surfaces vitrées, REFORM offre avec les tracteurs **Mounity**, une grande stabilité et une excellente vision sur les outils de coupe.

En adaptant la faucheuse/débroussaillieuse **Prodigia 45** associée à la rotobroyeuse **XP 2000TP**, NOREMAT propose des matériels d'une grande maniabilité à porte à faux réduits.



**REFORM**  
La technique au meilleur de sa forme

LUDOVIC MASCIAVE  
739 RUE DES POMMIERS / 73540 LA BATHIE  
TEL. : 06 75 77 14 15 / FAX : 04 79 31 38 83  
MAIL : ludovic.masciave@wanadoo.fr  
SITE : www.reform-werke.at

**NOREMAT**

DYNAPÔLE LUDRES/FLÉVILLE  
166 RUE AMPÈRE / 54714 LUDRES CEDEX  
TEL. : 03 83 25 69 60 / FAX : 03 83 26 12 85  
MAIL : contact@noremat.fr  
SITE : www.noremat.fr

## II<sup>ES</sup> universités forestières : +20 millions de m<sup>3</sup> de bois par an à mobiliser d'ici 2020 !

Les entrepreneurs de travaux forestiers ont rendez-vous les 14 et 15 novembre aux deuxièmes universités forestières à Dompierre-les-Ormes dans le sud de la Bourgogne. Ils vont chercher les moyens de collecter plus de bois.

Les entrepreneurs de travaux forestiers sont invités à participer à deux journées de réflexion, d'étude et de recherche consacrées au développement de leur secteur d'entreprises autour du thème du Grenelle de l'environnement et de son objectif de "+20 millions de m<sup>3</sup> de bois par an d'ici 2020 !".

### Les interventions prévues sur la mobilisation forestière

La "discussion libre" du vendredi 14 novembre portera donc sur la faisabilité des objectifs et les solutions que peuvent apporter les entrepreneurs de travaux forestiers.

Jacques Ducerf, Aprovalbois, Michel Bazin, Argefo, Christian Ginisty, Cemagref, Martial Blondelle, Cipref, Michel Boyadjian, Elyo France, Jean Pierre Mabilion, FGTA-FO, Charles Dereix, FNCOFOR, Frédéric Douard, Itebe, Jean-Marie Ballu, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Anne Bossy, ONF, Didier Pischedda, ONF, Brice de Turckheim Prosilva, Michel Chabanne, Siagi, Serge Arrouy, Visialsa, seront présents aux universités forestières 2008 pour débattre sur ce thème.

Deux ateliers de restitution des universités 2007 sont programmés le vendredi : l'un avec l'ONF et l'autre avec la Siagi.

Les "ateliers" du samedi 15 novembre, articulés autour de modules spécifiques, offrent aux participants, la possibilité de construire leur propre parcours de réflexion sur les thèmes suivants : Mobili-

sation des bois. Quelles réponses proposées par les ETF à l'encontre des acteurs privés; sortir les bois en zone difficile; les NTIC en forêt; Bois énergie et la sécurité des approvisionnements; les nouvelles sylvicultures.

Chaque participant à ces journées pourra débattre des évolutions majeures de son métier et, au fil des analyses, bénéficiera des outils de réflexion et de décision permettant de dépasser le flot d'actualités dont chacun est destinataire pour aller à l'essentiel et repérer les questions d'avenir.

Les universités forestières des entrepreneurs de travaux forestiers sont conçues comme un rendez-vous essentiel pour partager les connaissances et les expériences entre professionnels et enrichir les débats animés par des témoins et des experts.

### Les UF, événement de la semaine européenne des forêts

Les universités forestières 2008 d'EDT seront placées sous le patronage de la Semaine européenne des forêts. Cet événement célèbre la contribution des forêts d'Europe à l'atténuation des changements climatiques, à la fourniture de bois et d'énergie renouvelable, à l'approvisionnement en eau douce et à la protection de l'environnement.

Du 20 au 24 octobre et les semaines suivantes, de nombreux événements seront organisés en France et en Europe. Une série de réunions se déroulera à Rome et à Bruxelles. Un grand nombre d'événements nationaux sont attendus dont en France des journées portes ouvertes chez les entrepreneurs du réseau bois énergie, des événements en exploitation forestière en sylviculture et les Universités Forestières 2008 des Entrepreneurs.

**Erwan Charpentier** ■

Contact Universités forestières 2009 – Erwan Charpentier – Tel. 01 53 91 44 93. Inscriptions aux Universités forestières avant le 7 novembre – Mme Dominique Forté – Tél 01 53 91 44 85  
Courriel – d-forte@e-d-t.org.



Comme en 2007, la galerie européenne de la Forêt et du Bois de Dompierre-les-Ormes va accueillir les deuxièmes universités forestières.

## II<sup>ES</sup> universités forestières des entrepreneurs de travaux forestiers

### Vendredi 14 et samedi 15 novembre 2008

à la galerie européenne de la Forêt et du Bois à Dompierre-Les-Ormes (71)  
au sud de la Bourgogne, à proximité de la RN 79, entre Cluny et Paray-le-Monial

#### Vendredi 14 novembre

- 14h00 Accueil des participants

**20 millions de m<sup>3</sup> de bois de plus par an d'ici 2020 !**  
**Discussion libre sur le thème des objectifs du Grenelle** – Auditorium

- 16h30 - Pause

Le choix des ateliers s'effectue sur place

**Atelier 1 - Restitution des Universités  
2007 sur les relations avec l'ONF**

**Atelier 2 - Restitution des Universités 2007 sur le finan-  
cement du matériel** - Le cautionnement mutuel en forêt

- 18h00 – Fin des travaux – Participation libre au dîner organisé

#### Samedi 15 novembre

- 09h00 Ouverture des ateliers

**Atelier 3 - Mobilisation des bois : Point de vue des  
industries de première transformation des bois**  
Les prévisions de l'aval, La tension des marchés  
La disponibilité de la ressource

**Atelier 4 - Sortir les bois (en zone difficile)**  
Gestion des équipes et des salariés  
La faisabilité du câble  
La desserte forestière

- 10h30 Pause
- 11h00 Reprise des ateliers

**Atelier 5 - Technologies de l'information  
et de la communication en forêt**

De la gestion parcellaire à l'organisation  
des chantiers et de l'approvisionnement

**Atelier 6 - Bois énergie- la sécurité  
des approvisionnements** pour le marché  
du "domestiques" du "collectif"  
ou de "l'industriel"

- 12h30 Conclusion
- 13h00 Déjeuner

**Atelier 7 - Nouvelles sylvicultures  
Pour faire face aux objectifs de mobilisation  
et au réchauffement climatique**



## BULLETIN D'INSCRIPTION UNIVERSITES FORESTIERES 2008

Adhérents et non adhérents à retourner au plus tard le 7 novembre

▶ par courrier accompagné de votre règlement à : FNEDT – 44 rue d'Alésia 75 682 Paris cedex 14  
Inscriptions - Renseignements : Mme D. Forté : 01 53 91 44 83, Courriel : d-forte@e-d-t.org

- Je joins mon règlement de 40 € / personne avec le déjeuner du samedi compris.
- Je joins mon règlement de 24 € / personne pour le dîner du vendredi soir (participation libre)

Mme  Mlle  Mr \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

participera aux Universités Forestières vendredi 14 et samedi 15 novembre 2008 à Dompierre-Les-Ormes

Société : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Tel portable : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**77<sup>e</sup>  
congrès**

**ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES**
**77<sup>e</sup> congrès EDT à Colmar les 12, 13 et 14 mars 2009  
RÉSERVATION D'HÔTELS À TARIF PRÉFÉRENTIEL**

Le 77<sup>e</sup> congrès de la Fédération nationale EDT se tiendra au parc de Expositions de Colmar, dans le Haut-Rhin, les 12, 13 et 14 mars 2009. La Fédération nationale prend en charge la gestion des inscriptions au Congrès 2009, qui seront ouvertes en décembre prochain, dès à présent, une offre spéciale de réservation d'hôtels à tarif préférentiel est à votre disposition. Le tarif préférentiel s'applique pour une réservation, selon les disponibilités, **avant le 15 janvier 2009**. Une garantie par CB sera demandée.

Période du 11 et 12 Mars 2009	Tarif Préférentiel	Tarif Affiché	Tarif Préférentiel	Tarif Affiché
	Ch. 1 pers + pdj	Ch. 1 pers + pdj	Ch. 2 pers + 2 pdj	Ch. 2 pers + 2 pdj
Etap'hotel	40	42	45	47
Ibis Horbourg Wihr	60	68	65	76
Ibis Centre	70	79	80	87
Hôtel Amiral	76	97	86	113
Période du 13 et 14 Mars 2009				
Etap'hotel	40	42	45	47
Ibis Horbourg Wihr	50	58	58	66
Ibis Centre	54	61	62	69
Hôtel Amiral	65	68	75	80
Période du 11 au 14 Mars 2009				
Hôtel Mercure Champs de Mars : 30 ch. pré-réservées à tarif préf.	80	125	90	135
Hôtel Mercure Colmar Centre Unterlinden : 30 ch. pré-réservées à tarif préférentiel	80	123,5	90	138,5
Novotel Colmar *: 40 chambres pré-réservées à tarif préférentiel	75	124	85	134

*Tous les tarifs affichés sont hors taxe de séjour. Pour ces hôtels avec tarif préférentiel, les annulations sont possibles jusqu'à 18 heures, ensuite si le client ne se présente pas la chambre sera facturée. Pas de frais d'annulation à 30 jours ou +, 50% de frais entre 30 et 15 jours à l'avance, 75 % de frais entre 14 et 8 jours à l'avance, 100% de frais à moins de 7 jours de l'arrivée.*

Coordonnées des hôtels	Capacité	Coordonnées des hôtels	Capacité
<b>Hôtel Amiral***</b> 11a, boulevard du Champ de Mars (Centre) Tél : +33 (0)3 89 23 26 25 Fax : +33 (0)3 89 23 83 64	47 ch.	<b>Mercure champ de mars***</b> 2, avenue de la Marne (Centre Ville) Tél : +33 (0)3 89 21 59 59 Fax : +33 (0)3 89 21 59 00	75 ch.
<b>Mercure centre unterlinden***</b> 15 rue Golbéry (Centre Ville) Tél : +33 (0)3 89 41 71 71 Fax : +33 (0)3 89 23 82 71	76 ch.	<b>Novotel***</b> 49 rte de Strasbourg (10 mn centre en voiture) Tél : +33 (0)3 89 41 49 14 Fax : +33 (0)3 89 41 22 56	66 ch.
<b>Hôtel Turenne**</b> 10 route de Bâle (5 min du Centre à pied) Tél : +33 (0)3 89 21 58 58 Fax : +33 (0)3 89 41 27 64	83 ch.	<b>Etap'Hôtel</b> 15, rue Stanislas (Centre Ville) Tél : +33 (0)8 92 68 09 31 Fax : +33 (0)3 89 21 92 18	76 ch.
<b>Ibis Centre**</b> 10, rue Saint-Eloi (Centre Ville) Tél : +33 (0)3 89 41 30 14 Fax : +33 (0)3 89 24 51 49	63 ch.	<b>Ibis Colmar-horbourg**</b> 13 route de Neuf-Brisach 68180 Horbourg-Wihr (4 km Est) Tél : +33 (0)3 89 23 46 46 Fax : +33 (0)3 89 24 35 45	86 ch.

**Une liste des hôtels de Colmar est sur le site internet EDT espace adhérents Congrès 2009**

# Dernier virage avant le contrôle des pulvérisateurs

Le coût du contrôle sera à la charge du propriétaire du matériel. Les tarifs de contrôle obligatoire seront fixés librement par le service d'inspection, la France ayant fait le choix d'un contrôle par des entreprises privées agréées.

Posé dans la loi sur l'eau, le contrôle des pulvérisateurs (à l'exclusion des pulvérisateurs manuels) devient obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. La parution des décrets mettant en œuvre le contrôle obligatoire des pulvérisateurs est imminente. Un document illustré et simplifié reprenant les modalités de nouvelle obligation de contrôle, rédigé en collaboration avec tous les membres du groupe de travail national, sera prochainement accessible aux adhérents sur le site [www.e-d-t.org](http://www.e-d-t.org).

## Déroulement d'un contrôle

Le coût du contrôle sera à la charge du propriétaire du matériel. Les tarifs des prestations de contrôle obligatoire seront fixés librement par le service d'inspection, la France ayant fait le choix d'un contrôle par des entreprises privées agréées. Il devra être renouvelé tous les cinq ans par des organismes agréés. Sont concernés par l'obligation de contrôle à partir de 2009, les pulvérisateurs à rampe avec une largeur de travail supérieure à 3 m en horizontal et les pulvérisateurs pour arbres et arbustes distribuant les liquides sur un plan vertical. Ils peuvent être pourvus d'une assistance d'air dans les deux cas.

L'organisme d'inspection remettra à l'entrepreneur un rapport d'inspection et collera une vignette sur le pulvérisateur portant la date limite de validité du contrôle. Un identifiant unique sera également fixé sur le pulvérisateur sur chaque matériel au moment du premier contrôle de manière distincte, lisible et indélébile.

## Une montée en charge progressive

Le premier contrôle obligatoire du pulvérisateur sera effectué sur l'initiative du propriétaire dans un délai de 5 ans à compter de son achat.

À compter de la date de publication des arrêtés, le premier contrôle obligatoire devra intervenir avant :

- Le 31 mars 2009 : si le nombre constitué des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> chiffres du numéro SIREN du propriétaire du pulvérisateur est compris entre 00 et 19 ou en cas d'absence de numéro SIREN pour ce propriétaire ;
- Le 31 décembre 2010 : si le nombre constitué des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> chiffres du numéro SIREN du propriétaire du pulvérisateur est compris entre 20 et 39 ;
- Le 31 décembre 2011 : si le nombre constitué des

8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> chiffres du numéro SIREN du propriétaire du pulvérisateur est compris entre 40 et 59 ;

- Le 31 décembre 2012 : si le nombre constitué des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> chiffres du numéro SIREN du propriétaire du pulvérisateur est compris entre 60 et 79.

- Le 31 décembre 2013 : si le nombre constitué des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> chiffres du numéro SIREN du propriétaire du pulvérisateur est compris entre 80 et 99.

## Le diagnostic volontaire reconnu

Les entrepreneurs, qui auront eu recours à un diagnostic volontaire entre le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et le 31 décembre 2008, devraient seulement faire contrôler leur pulvérisateur cinq ans après, sans tenir compte de leur date d'appel. Pour bénéficier de cette dérogation, les propriétaires des pulvérisateurs devront fournir le rapport de contrôle indiquant la date, l'établissement et le nom du contrôleur ainsi que la facturation ou attestation de ce diagnostic.

Les diagnostics volontaires sont réalisés principalement par les concessionnaires, les vendeurs de matériels, les chambres d'Agriculture, les structures agréées par le Crodip (Région Bretagne).

## Le métier de contrôleur de pulvérisateurs ouverts aux entrepreneurs

Les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux comme les concessionnaires, etc. pourront prétendre, s'ils le désirent, exercer cette nouvelle activité après avoir fait agréer ou accréditer leur organisme. Les organismes exerçant des activités de fabrication ou de distribution des produits phytosanitaires se voient interdire l'activité de contrôle des pulvérisateurs. Une réunion d'information est organisée par le ministère de l'agriculture le 6 novembre à Paris sur laquelle nous reviendrons dans *EDT Magazine*.

**Hélène Coulombeix** ■

### Attention !

*Sur les 2200 diagnostics pulvérisateurs réalisés pendant la campagne 1998-1999 par le Crodip, l'écart de pression entre le manomètre et la pression mesurée à la buse atteint 25 % sur le 2/3 des pulvérisateurs contrôlés facultativement.*

## Gilet et triangle de sécurité : EDT demande des précisions au ministère

Dès sa présentation en avril, un article du projet de loi de modernisation de l'économie sur la dispense d'immatriculation des activités commerciales et de services avait retenu l'attention d'EDT.

Le décret numéro 2008-754 du 30 juillet 2008, publié le 1<sup>er</sup> août au journal Officiel, définit la mise en application des décisions annoncées lors du comité interministériel de la sécurité routière (CISR). Son objectif est de renforcer la sécurité des usagers en situation d'arrêt d'urgence : le conducteur doit être mieux perçu par les autres lorsqu'il sort de son véhicule. Celui-ci devant aussi être mieux signalé. Le décret est en ligne à disposition des adhérents sur le site Internet [www.e-d-t.org](http://www.e-d-t.org).

Rappelons que l'article 19 du décret 2008-754 précise que quel que soit le type d'engin, le conducteur (salarié ou non) doit disposer à bord de son véhicule, en circulation, d'un triangle de pré-signalisation homologué conformément au règlement de Genève n° 27. Sa conformité est attestée par un marquage.

De même, le décret précise que lorsqu'un véhicule immobilisé sur la chaussée constitue un danger pour la circulation, le conducteur doit assurer la pré-signalisation de l'obstacle en faisant usage de ses feux de détresse et d'un triangle de pré-signalisation.

### Les entrepreneurs demandent des précisions

Pour le port du gilet jaune, tout conducteur de véhicule sauf véhicules à deux ou trois roues et quadricycles à moteur non carrossés, doit revêtir un gilet de haute visibilité conforme à la réglementation lorsqu'il est amené à sortir d'un véhicule immobilisé à la suite d'un arrêt d'urgence.

Cette obligation ne s'applique pas aux conducteurs de véhicules agricoles dès lors que les conducteurs de ces derniers "disposent d'une tenue de haute visibilité conforme aux dispositions du code du travail relatives aux équipements de protection individuelle". Ces vêtements doivent répondre à la norme EN 471. Le caractère "haute visibilité" d'un vêtement marqué CE est le résultat combinant une couleur vive pour le jour (jaune, orange, etc.) et la présence de bandes de matière rétro réfléchissante pour la nuit et les conditions difficiles.

Le décret fixe au 1<sup>er</sup> octobre 2008 la date d'entrée en vigueur de la sanction en cas de non-possession de ces dispositifs dans le véhicule. À compter de cet-



Le gilet doit être conforme à la directive 89/686/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux EPI (équipements de protection individuelle). Cette conformité est attestée par le marquage CE apposé sur le gilet et par la présence d'une notice d'instruction.

te date, le non-respect de ces obligations sera passible d'une contravention de la quatrième classe, amende forfaitaire de 135 euros, amende minorée de 90 euros. Dans la précédente édition du magazine, EDT recommandait de posséder un gilet à bord des engins. Au regard de la rédaction du décret, le ministère va être saisi d'une demande de précision pour éviter toute insécurité juridique.

Hélène Coulombeix ■

### Sécurité routière en Midi-Pyrénées : les entrepreneurs écrivent aux élus et aux préfets

La circulation des engins de récolte est difficile sur les routes de Midi-Pyrénées. Les représentants des entrepreneurs de la région ont donc décidé d'adresser un courrier aux conseils généraux et associations de maires des départements de la région pour leur faire part des difficultés qu'ils rencontrent. La deuxième action a été d'adresser un même courrier aux préfets. Il s'avère que les collectivités locales ignorent largement les dispositions de l'arrêté sur la circulation routière des engins agricoles et forestiers du 4 mai 2006 paru au Journal Officiel du 12 mai 2006. Les courriers adressés comprenaient la plaquette d'information sur les caractéristiques des convois agricoles autorisés sur les routes.

# Se préparer à la fonction d' élu du mouvement des entrepreneurs

Des femmes et des hommes s'investissent au service des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux sans toujours savoir ce qui les attend dans leurs responsabilités.

Les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux élus dans leur département ou leur région, sont investis d'un mandat par leurs pairs pour porter au mieux les intérêts et l'image de leur profession au cœur des territoires.

Trois sessions de formation, intitulées "*Les points forts de la conduite de son engagement, d'un projet, d'une équipe*", se sont déroulées courant 2008 pour transmettre des savoirs faire et des savoirs être. Ces sessions proposées par la Fédération s'adressent aux présidents et membres de bureau de syndicats ou futurs responsables syndicaux soucieux d'acquiescer les outils et méthodes de communication indispensables à l'exercice de leurs fonctions.

## Une formation de haut niveau à l'engagement

Le dispositif de formation mis en place trouve son origine dans l'enquête nationale réalisée auprès des présidents de syndicats départementaux et d'unions régionales fin 2006 et dont les résultats ont permis d'identifier les besoins en formation. Spécifiquement conçue pour les responsables professionnels, cette formation est organisée dans le cadre de la promotion collective, et s'appuie sur une coopération avec l'Institut de formation des acteurs du monde agricole et rural, expert en la matière.

Le programme s'articule autour de la sensibilisation aux responsabilités, à l'engagement et à la gestion de l'information. À travers des mises en situations en petits groupes, les stagiaires ont pu redécouvrir le sens de leur mission et de leur engagement syndical mais aussi acquiescer des outils et méthodes pratiques indispensables à l'exercice de leurs fonctions et au développement des structures départementales et régionales.

L'engagement syndical constitue une démarche volontaire : comment concilier ce dernier avec l'entreprise, la vie de famille ? Ces sessions ont permis aux stagiaires d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la gestion quotidienne du syndicat, partager leurs expériences afin de trouver des pistes de réponses sur des problématiques aussi variées que palier à l'essoufflement d'une équipe, faire face à un problème de fonctionnement, apprendre à déléguer, à communiquer et à travailler en équipe pour une

plus grande efficacité.

Les interrogations se portent sur des sujets comme les difficultés à financer un poste de permanent ou la répartition des rôles entre élus et permanents, trouver des solutions pour diffuser l'information au sein du réseau, auprès des adhérents ou encore la communication vers les partenaires et acteurs extérieurs. Autant de sujets mis sur la table et décryptés par des professionnels de ce que l'on appelle aujourd'hui le management du changement dans les organisations, pour un réseau toujours plus fort, toujours plus efficace aux services des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux adhérents.

## Travailler sur soi et mener une action collective

Les questions liées à la structuration du syndicat et à son fonctionnement, l'intérêt de cette formation consiste également à travailler sur la notion construction d'un projet syndical départemental ou régional, c'est-à-dire donner un sens, une direction aux actions et organiser les moyens pour développer, au niveau départemental ou régional, les axes stratégiques pour atteindre les objectifs visés.

Outre la prise de conscience de la tâche qui leur incombe, les stagiaires ressortent fortifiés d'une session qui les a encouragés à poursuivre leurs efforts. Un travail sur soi et pour soi, pour une action collective au service des entrepreneurs des territoires. Les stagiaires tissent des liens, qui élargissent leur cercle relationnel.

Cette formation s'articule avec les réunions régionales, autre pilier de la promotion collective et qui ont pour vocation de d'accompagner la structuration ou la consolidation des unions régionales. Les responsables professionnels ayant suivi la formation des élus du réseau sont passés à l'action, pleins de cœur à l'ouvrage en région Poitou-Charentes, Limousin, Centre, Paca, Bourgogne, Alsace, Midi-Pyrénées, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais Picardie et Bretagne. Qu'ils soient remerciés de la richesse qu'ils ont su apporter à ces journées de travaux et pour leur dynamisme.

Lina Haddad ■

## Des leviers pour fidéliser les salariés

Les partenaires sociaux de l'agriculture et de la forêt ont décidé de conduire une réflexion sur la protection sociale complémentaire dans un cadre national, réflexion intégrant les particularités de chaque secteur, le contexte économique et la volonté d'apporter un élément d'attractivité supplémentaire aux métiers.

Les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés ont pris en compte les différents niveaux de dialogue social existant dans les secteurs de la production agricole, des travaux agricoles et forestiers, la structuration de ces secteurs composés très majoritairement de petites entreprises. Elles ont souhaité offrir aux salariés la possibilité d'accéder à des prestations sociales complémentaires à celles versées par le régime obligatoire de la MSA dans le cadre d'une meilleure optimisation fiscale et sociale pour les parties concernées. Les organisations signataires dont Entrepreneurs des Territoires ont donc décidé de mettre en place un régime de prévoyance assurant un minimum de prestations en matière de garantie décès, incapacité temporaire et permanente, et également en matière d'assurance complémentaire frais de santé. En permettant à tous les salariés de la branche de bénéficier d'un niveau minimal de protection sociale complémentaire, les partenaires sociaux ont souhaité procéder à une harmonisation des régimes sur l'ensemble du territoire, tout en reconnaissant le maintien d'un dialogue social de branche départemental, régional ou national. C'est ainsi que les employeurs peuvent déroger à ce régime de prévoyance national par un accord collectif étendu de branche ou conventionnel offrant un régime supérieur et dans les conditions définies dans l'accord.



En cas de pépins ou de gros coup dur pour les salariés des entreprises, Entrepreneurs des Territoires a décidé de mettre en place un régime de prévoyance assurant un minimum de prestations en matière de garantie décès, incapacité temporaire et permanente, et également en matière d'assurance complémentaire frais de santé.

### Un délai de négociation en local

Avant l'entrée en vigueur de l'accord national, les partenaires locaux disposent d'un délai de négociation pour construire, ou adapter leur propre régime de prévoyance, en améliorant le socle minimal et en utilisant ou non les options facultatives. À ce titre, des régions ont ouvert les négociations dans l'optique de compléter les éléments de prévoyance "lourde" et/ou frais de soins. De manière très majoritaire, sur le secteur des entreprises de travaux agricoles, l'effort entrepris devait se faire sur la garantie frais de soins, ce qui a notamment motivé l'accord national précité.

### Une première en Languedoc-Roussillon

Un accord collectif de complémentaire santé, couvrant l'arc méditerranéen, des régions Languedoc-Roussillon et Provence Alpes Côte d'Azur (en cours d'adhésion), sur 11 départements, a été conclu récemment et signé à l'unanimité des partenaires. *"Quels liens nous ont rassemblés et quels objectifs avons-nous poursuivis. En premier lieu, la convention collective des entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers du Languedoc-Roussillon et Vaucluse, éditée en 1996, qui nous rassemble et nous oblige. Nos objectifs sont claires : pérenniser les emplois, Sécuriser nos salariés, Apporter*

### Révision de la convention collective

Pour mettre en place ce nouveau dispositif il a fallu revoir les articles de la convention collective traitant du régime de prévoyance incapacité et décès qui ont été modifiés ainsi : "En cas d'incapacité de travail pour maladie ou accident, le salarié, justifiant de 3 mois d'ancienneté continue dans l'entreprise, bénéficie : à compter du 7<sup>e</sup> jour d'arrêt de travail, en cas de maladie ou d'accident de la vie privée, à compter du 1<sup>er</sup> jour d'arrêt de travail, en cas d'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle, d'une garantie incapacité de travail permettant le maintien de 90 % de son salaire brut pendant une durée maximale de 1 095 jours."

une prévoyance santé complémentaire de grand confort”, souligne le président régional Claude Soulairol pour retracer le parcours qui a conduit à de tels résultats. C’est un projet qui a mûri pendant deux ans et, dès septembre 2007, les entrepreneurs de l’arc méditerranéen a appelé et mis en concurrence trois organismes de prévoyance santé, reconnus au plan national. Le syndicat a étudié et débattu de toutes les garanties proposées, qui ont été comparées avec beaucoup d’attention, corrigées et revues avant la décision. “Notre choix s’est porté sur le régime confort, plus onéreux, mais pour si peu”, souligne le président Claude Soulairol, animateur du groupe. Le régime minimum est en fait celui de la plupart des salariés d’entrepreneurs, souscrit à titre facultatif et individuel, à des prix très élevés. Or, afin d’apporter des arguments supplémentaires et convaincants, les entrepreneurs ont associé aux 1800 salariés du Languedoc-Roussillon et aux 1500 de la région Paca qui doit nous rejoindre incessamment. EDT Languedoc-Roussillon a négocié, avant le choix définitif, et a conclu après plusieurs réunions, en juin, juillet et août 2008 avec le groupe Agri-Prevoyance, sur la base d’un prix salarié ISOLE mensuel de 27,90 €. Les garanties sont très ciblées et confortables. Le rapport qualité prix de cette couverture prévoyance est excellent.

Il est nécessaire de préciser que l’employeur prend en charge 30 % de la cotisation, le solde res-



Ce qui fait la différence en travaux, ce sont la machine et le conducteur d’engin, alliés à la compétence, l’expérience et le professionnalisme. L’employeur recherche aujourd’hui à fidéliser ces valeurs, y compris dans les petites entreprises.

tant à la charge du salarié. La part employeur est déductible de la fiscalité sur le revenu. Les familles sont évidemment associées à ces tarifs de base très serrés.

Le taux de cotisation en cours est maintenu. Il a été conclu un accord simplifié car Agri-Prevoyance et la MSA. sont associées dans la gestion administrative des cotisations et des indemnités rapporte le président de l’union régionale. L’accord est aujourd’hui à la signature avant parution au JO pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**Elévateurs à nacelle sur tracteurs**  
Gamme de 7 à 32 mètres  
Conforme à la directive 98/37 de Juin 1998  
Matériel agréé CE

76210 RAFFETOT - Tél. 02 35 31 80 11 - Fax 02 35 38 95 92  
[www.ac-orange.com](http://www.ac-orange.com)

**OPTI-MACHINES**  
Une Autre Idée de la Machine-Outils  
Parc d'Activités du Chat - 59118 Wambrechies  
Tél : 03 20 03 69 17 - Fax : 03 20 03 77 08  
contact@optimachines.com

Plus de 20 fendeurs de bûches de conception Allemande Holzkratt

Capacité	Modèle	Prix HT
5 Tonnes	HS 5-520 H	279 € HT
7 Tonnes	HS 7-1000	529 € HT
10 Tonnes	HS 10-1350 ECO	749 € HT
10 Tonnes	HWS 550	749 € HT

De 5 à 22 tonnes

Demandez notre catalogue 36 pages (précisez Ent des Terr) ou consultez notre site internet : [www.optimachines.com](http://www.optimachines.com)



## Entrepreneurs, aidez vos clients à vous choisir

### 5 bonnes raisons d’être référencé QualiTerritoires

- Identifier son entreprise et la spécialisation de ses activités
- Afficher ses moyens et ses compétences
- Créer une relation de confiance avec vos clients
- Utiliser un atout concurrentiel
- Participer à une démarche professionnelle de progrès

Retrouvez toutes les informations concernant les titres de qualification sur notre site Internet ou par téléphone

[www.qualiterritoires.org](http://www.qualiterritoires.org) - Tél. 09 79 21 93 14

## Vers une nouvelle réforme de la taxe professionnelle

La date limite de paiement de la taxe professionnelle 2008 est fixée au 15 décembre. Qu'en sera-t-il en 2009 avec les annonces récentes de réforme, voire de suppression de cet impôt sur les investissements ?

La crise mondiale des marchés financiers a ratrapé un débat de fond sur un impôt qui pèse lourd et uniquement sur les investissements en machines et matériels. Les entrepreneurs dont les recettes annuelles dépassent 61 000 euros TTC acquittent une taxe professionnelle plafonnée à 1,5 % de la valeur ajoutée. Le montant de la taxe professionnelle représente tout de même entre 3 et 4 % du chiffre d'affaires. C'est un prélèvement fiscal substantiel "qui fait la différence" sur le marché des prestations de travaux. Les entrepreneurs sont les seuls offreurs de services et travaux agricoles et forestiers à payer cet impôt. Quand des voix s'élèvent pour dénoncer un impôt à l'origine de la délocalisation de l'industrie, l'inégalité devant cet impôt sur le territoire français est également un sujet de préoccupation. L'État lui-même a réduit la charge qui lui incombe au titre des réductions de taxe professionnelle lors de la dernière réforme de la taxe professionnelle dans la loi de finances de 2006.

### Une réforme fondamentale à faire aboutir

La fiscalité n'a pas à affecter la libre concurrence entre les entreprises sur un marché ou de provoquer des relocalisations d'entreprise et doit donc être supportable pour les entreprises. C'est leur compétitivité qui est en jeu avec un impôt que les collectivités locales ne veulent aucunement voir disparaître. La taxe professionnelle, c'est 25 à 30 milliards d'euros de recettes fiscales que les communes, les départements et les régions se partagent. Répondant le 1<sup>er</sup> octobre au quotidien *Les Échos*, sur les réformes économiques et sociales, le Premier ministre déclarait : "Toutes nos réflexions convergent sur la nécessité de supprimer la taxe professionnelle comme impôt sur l'investissement. De nombreux gouvernements ne sont pas parvenus à réformer cet impôt parce qu'ils se sont heurtés aux lourdeurs de l'organisation administrative territoriale et de la fiscalité locale. Voilà pourquoi nous allons mener de concert ces chantiers. Il n'y aura pas de réforme fiscale efficace si on ne réduit pas le volume de dépenses des territoires". La réforme de la taxe professionnelle est donc maintenant liée à la réduction des dépenses locales voire à la suppression d'un échelon territorial :



Dans son discours de Toulon, Nicolas Sarkozy a annoncé l'ouverture de discussions avec les collectivités locales pour réformer la taxe professionnelle.

le département. L'affaire demandera de l'énergie et du temps. L'enjeu est considérable pour les entreprises. La réforme de la taxe professionnelle se fera avec les collectivités et l'heure n'est aucunement à la suppression. "Nous allons avec les collectivités locales engager une grande concertation pour trouver une ressource de remplacement", a indiqué le Président de la République le 29 septembre dans son discours de Toulon. Il a aussi déclaré que de nouveaux investissements allaient être exonérés de la taxe professionnelle. C'est au cours de la discussion de la loi de finances pour 2009 que cet engagement pourrait être tenu. Parmi ces nouveaux investissements, pourquoi ne pas envisager ceux réalisés par les entreprises de travaux ?

### Deux pistes de réforme en vue

La question de la cotisation minimum ou des planchers de chiffres d'affaires en dessous desquels l'impôt payé est forfaitaire est laissée de côté. Les deux pistes de réformes ont des conséquences différentes pour les entrepreneurs de travaux.

Première hypothèse : Modifier l'assiette. La TP s'appuierait non plus sur la valeur brute des équipements et biens mobiliers, mais sur leur valeur nette. En contrepartie, seraient réintroduites dans la base les valeurs locatives foncières des terrains et immeubles occupés par les entreprises. Deuxième hypothèse, modifier les taux. Ce second projet est plus radical. Il consiste à faire converger, en quatre ans, le plafonnement à la valeur ajoutée actuel (3,5 %) vers le taux plancher de la taxe (1,5 %).



ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES

Infos

01 47 87 12 12

Service d'information juridique / Vie pratique

## Actualités !

### Assemblée générale 2009 des syndicats d'entrepreneurs

La traditionnelle assemblée générale des présidents de syndicats départementaux et d'unions régionales aura lieu à Paris dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement le 17 décembre 2008.

### Les entrepreneurs du Centre en réunion régionale sur Innovagri

Une réunion régionale d'EDT Centre s'est tenue le 2 septembre dernier à l'occasion du salon Innovagri 2008 à Outarville dans le Loiret. L'organisation de cette rencontre régionale à l'occasion de ce salon était très symbolique puisque le processus de constitution de l'union régionale Centre avait été initié à l'occasion de la précédente édition du salon en 2006. Après un premier bilan des actions dont la création d'une lettre aux adhérents envoyée à plus de 160 entrepreneurs de travaux de la région Centre,



À Innovagri, Michel Barnier, ministre de l'Agriculture, est venu saluer les entrepreneurs sur leur stand.

des questions comme les services aux adhérents, la participation des responsables professionnels EDT du Centre aux organisations paritaires et consulaires régionales et départementales ont été abordées. En pratique, sur le terrain : des responsables professionnels de l'union régionale Centre dont le Président régional Serge Renault ont accueilli sur Innovagri 2008 les entrepreneurs de travaux agricoles, forestier et ruraux sur le stand des entrepreneurs.

**DPA POLYVRAC**

**Précis et robustes !**

- Rampes de 6 jusqu'à 14 m ou doubles plateaux pour granulés, vracs humides ou organiques secs
- Trémies monocoque de 5400 à 19 000 litres de capacité
- Sécurité : homologation transport routier, trémie pleine

**www.sulky-burel.com**

**SULKY**

FA - 08

**nidal** Spécialiste du bois-énergie depuis 25 ans

**POSCH**  
Scie automatique 3 points  
Autocut 700 Compact  
Pour le bois de chauffage

Fendeuses Mr PALDU  
9 - 12 - 15 - 19 tonnes

Mr. Paldu

Retrouvez tous nos modèles sur [www.nidal.fr](http://www.nidal.fr)

Déchiqueteuses de bois  
Biber

**Eschböck Biber**

2 rue Vauban - ZI n°2 - 68170 RIXHEIM Tél: 0389.318.585  
Fax: 0389.318.580 [www.nidal.fr](http://www.nidal.fr) - [info@nidal.fr](mailto:info@nidal.fr)

## Sécuriser la récolte de Ray Grass en Bretagne

Le Ray Grass ne se récolte pas facilement : la graine se bloque dans les fonds de trémie inadpatée à cette graine. L'an passé, deux accidents dont l'un mortel se sont malheureusement produits dans le Morbihan lorsque du dégagement des fonds de trémie. Les entrepreneurs bretons ont conduit une action de prévention avec la MSA, la Coopérative Agricole du Morbihan et la société Jouffray Drillaud. Des vibrateurs ont été disposés sur le fond des trémies dans les moissonneuses batteuses d'entreprises agricoles adhérentes pour la récolte 2008. Les entrepreneurs bretons devaient demander lors de la réunion de restitution des essais avec l'Itepsa, les autres partenaires et les constructeurs que ces dispositifs soient intégrés sur les machines.



*Le Ray Grass est une plante difficile à récolter dont la graine se bloque dans les fonds de trémie.*

## 3,5 millions pour aider les entrepreneurs de travaux betteraviers

Le rendez-vous de septembre était attendu avec le dépouillement des demandes d'abandon des planteurs. 21 937 planteurs ont abandonné partiellement ou totalement leurs quotas soit 683 475 tonnes de sucre betterave quota abandonné. Cela représente environ 18 % d'abandon de quota sucre, loin des



*Une enveloppe de 3,5 millions d'euros va être à répartir entre les entreprises de travaux concernées par la restructuration betteravière.*

13 % annoncé initialement. L'arrêté du 30 mai 2008 a fixé les modalités de répartition de l'aide entre planteurs et entreprises de machines sous-traitantes dans le cadre de la restructuration du marché du sucre au titre de la campagne 2008-2009. Ce texte a fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'État de la part de la Fédération dont les instances ont estimé que les critères de répartition n'étaient ni objectifs ni non discriminatoires, la définition de la part entrepreneur ne reposant sur aucune déclaration des entrepreneurs. Après étude courant septembre par l'ONIGC de la quasi-totalité des demandes d'abandon formulées par les planteurs, il ressort que 73 % des planteurs ayant abandonnés des quotas ont eu recours à des entreprises de travaux pour leur campagne d'arrachage soit 61,5 % du tonnage sucre arraché par les entreprises de travaux. L'arrêté attribuant 14 % de l'aide européenne sur les seules surfaces arrachées par les entrepreneurs, c'est une enveloppe de 3,5 millions d'euros à répartir entre les entreprises de travaux concernées pour compenser une perte d'environ 40 000 hectares de travaux. La définition des critères de répartition de l'aide allouée entre les entreprises de travaux débute tout comme celle du contenu des déclarations que les entrepreneurs auront à fournir pour percevoir cette aide européenne en 2009. Sur le plan fiscal, dès octobre 2007, la Fédération nationale a demandé au ministre des finances une imposition particulière de l'aide liée la restructuration betteravière. Dans un courrier du 28 août dernier, le ministre du Budget indiquait que l'aide reçue sous certaines conditions pourrait être traitée selon le régime des plus values. Cette lettre est en ligne sur l'espace adhérent du site de la Fédération [www.e-d-t.org](http://www.e-d-t.org).

## La conférence internationale des centres forestiers de formation aura lieu en Suisse

La deuxième conférence se déroulera du 19 au 20 novembre 2008 en Suisse à Lyss sur le thème de la pénurie de personnel qualifié, une nouvelle menace sur la forêt.

Contact : Centre forestier de formation Lyss Tél. +4132/387 49 11 Fax: +4132/387 49 30 - [info@cefor.ch](mailto:info@cefor.ch)

## Votez aux élections prud'hommales 2008

Vous avez jusqu'au 3 décembre pour voter aux élections prud'hommales 2008. Le matériel de vote par correspondance sera envoyé à tous les électeurs à la mi-novembre. Vous pouvez voter par correspondance ou dernier délai le 3 décembre, jour du scrutin et date limite de réception des votes par correspondance. Pour les demande d'inscription, de radiation ou de modification, les chefs d'entreprises pouvaient s'adresser au maire de la commune où on est inscrit jusqu'au 20 octobre. Du 21 octobre au 3 décembre 2008, un recours contentieux (demande d'inscription, ou de modification) est possible auprès du juge

d'instance. La liste union pour les droits des employeurs a été composée par les cinq syndicats patronaux suivants : le Medef, la CGPME, l'Unapl, l'Upa et la FNSEA. En 2002, à peine plus d'un employeur sur quatre s'était déplacé pour se rendre aux urnes. Un pourcentage qui devrait s'améliorer, notamment grâce au vote par correspondance. Un site internet donne toutes précisions utiles pour voter. [www.pruhommies.gouv.fr](http://www.pruhommies.gouv.fr)

### Le point sur le système d'immatriculation des véhicules

L'obligation d'immatriculation des machines agricoles et forestières était réglée par le numéro d'exploitation délivré par la Préfecture. L'article R 317-12 du code de la route précise que *"tout véhicule ou matériel agricole ou forestier, attaché à une exploitation agricole, à une entreprise de travaux agricoles, à une coopérative d'utilisation de matériel agricole ou à une exploitation forestière, doit être muni d'une plaque d'identité portant un numéro d'ordre et fixée en évidence à l'arrière du véhicule. Ces plaques sont dites "plaques d'exploitation"*. Le numéro d'exploitation est délivré par le préfet du département dans lequel se trouve l'exploitation. Par engin agricole sont entendus les tracteurs et les machines agricoles automotrices. La Préfecture délivre pour le cas des Coopératives et entrepreneurs qui possèdent des engins sans être exploitant un



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les tracteurs agricoles neufs sont immatriculés au nouveau système d'immatriculation des Véhicules par leur acheteur.

numéro d'ordre, sorte de substitut au numéro d'exploitation.

Tout cela va changer d'abord pour les engins agricoles et forestiers neufs circulant sur la voie publique. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les tracteurs agricoles neufs sont immatriculés au nouveau système d'immatriculation des Véhicules par leur acheteur. Pour les machines agricoles automotrices neuves et les remorques agricoles neuves de plus d'1,5 tonnes de PTAC, ce sera le 1<sup>er</sup> janvier 2010, pour les machines agricoles remorquées, le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Les entrepreneurs ont donc à redoubler de vigilance lors de la commande en précisant très exactement l'usage fait de l'engin avec ou sans circulation sur la voie publique. En effet, lors de l'immatriculation, la Préfecture exigera du propriétaire le barré rouge qui signifie que l'engin est réceptionné pour la circulation. Pour les tracteurs et machines agricoles d'occasion, la rentrée est prévue à terme dans le nouveau système, devant l'absence fréquente de réception des engins (hors tracteurs).

## L'ELAGAGE ENVIRONNEMENTAL

### Gamme METEOR ...

... la solution d'élagage pour vos chantiers



- Taille d'alignements,
- Elagage de réseaux aériens,
- Accotements,
- Ebranchage,
- Lisières de bois, chemins forestiers.



ZI du Chail, 17800 Pons • Tél : 05 46 96 25 50 • Fax : 05 46 94 64 72  
[coupeco@coupeco.com](mailto:coupeco@coupeco.com) • [www.coupeco.com](http://www.coupeco.com)

## Un accès au crédit facilité pour les entreprises de travaux forestiers en Auvergne

La Région Auvergne a confié à la Siagi la gestion d'un fonds régional de garantie qui s'adresse aux entreprises de travaux forestiers. Ces dernières ont des besoins spécifiques de financements de matériels d'un coût élevé. Pour cette raison, la Région Auvergne et la Siagi offrent une co-garantie de 60 % aux banques lorsqu'elles accordent aux ETF un crédit pouvant atteindre 500 000 €. Cette première concrétise les débats de l'atelier des universités forestières 2008 sur l'accompagnement du financement des investissements des entreprises de travaux forestiers.



La Région Auvergne et la Siagi offrent une co-garantie de 60 % aux banques lorsqu'elles accordent aux ETF un crédit pouvant atteindre 500 000 €.

## Les entrepreneurs auvergnats au Sommet de l'élevage

Pour leur deuxième participation au Sommet de l'élevage, les responsables professionnels des entrepreneurs d'Auvergne avaient donné rendez-vous à leurs collègues entrepreneurs au Sommet de l'élevage à Clermont Ferrand où les conséquences de la FCO ont été largement évoquées. Le ministre de l'Agriculture s'est exprimé à Cournon sur les volets sanitaire et économique de cette crise qui dure. Les mesures de soutien sont indispensables pour faire face à cette crise qui affecte les trésoreries des entreprises de travaux alors que leurs charges d'exploitation ont fortement augmenté. Le paiement de la majorité des aides déjà prises pour les éleveurs interviendrait avant fin octobre : l'allègement des charges financières, l'aide au maintien des animaux, l'encouragement à l'engraissement, la compensation des pertes d'activité pour les opérateurs, le complé-

ment de l'indemnisation aux mortalités. De nouvelles mesures sont prises : une enveloppe exceptionnelle d'1 million d'euros viendra s'ajouter à l'enveloppe de 1,1 million de la CCMSA, pour les mortalités, l'aide complémentaire sera poursuivie au moins jusqu'au 15 novembre, reconduction des aides au maintien des animaux dans les élevages et à l'engraissement, nouvelle enveloppe du fonds d'allègement des charges afin de tenir compte des difficultés de trésorerie. Les entrepreneurs étaient également représentés au bilan d'étape des actions développées dans le cadre du plan d'action Objectif lait 2010 centré sur l'accès à l'emploi avec la démarche agri emploi Massif central sur les problématiques de recrutement, un thème abordé par l'action emploi et compétences de l'union régionale des entrepreneurs.

## Les entrepreneurs partenaires de la semaine européenne de la forêt

Les entrepreneurs se sont insérés dans la semaine européenne de la forêt notamment les entrepreneurs du réseau bois énergie France, tout comme leurs collègues de l'exploitation forestière et la sylviculture au travers de portes ouvertes. Les universités forestières 2008 à Dompierre-les-Ormes les 14 et 15 novembre 2009 s'inscrivent également dans le cadre de cette semaine. Le centre de formation de La Bastide-des-Jourdans (84) s'est inscrit dans le programme avec sa 5<sup>e</sup> édition du forum de la forêt privée ouverte au public avec des interventions sur la valeur ajoutée de la démarche "gestion durable" des forêts, une exposition et la visite d'une forêt gérée PEFC.

## L'épandage à sa démarche qualité

L'évaluation et la certification environnementale pour l'agriculture et les filières de recyclage des effluents d'élevage, boues, compost, déchets ménagers sont au cœur des préoccupations du moment. Fin octobre, un symposium organisé par le Cemagref à Montoldre (Allier) répondait à ces questions. Les entrepreneurs ont saisi cette occasion pour présenter QualiTerritoires, la démarche qualité pour les entrepreneurs de travaux d'épandage. Cette association met la dernière main à une fiche de qualification de ce type de travaux qui, une fois validée, permettra aux entrepreneurs de travaux d'épandage de décrocher une qualification.



Lors d'un symposium sur le recyclage des effluents d'élevage, et des boues, les entrepreneurs ont présenté QualiTerritoires, la démarche qualité pour les entrepreneurs de travaux d'épandage.

## ETA Herbaudeau : transmission réussie !

L'entreprise de René Herbaudeau installée dans l'Orne, en Basse-Normandie, est spécialisée depuis une vingtaine d'années dans les travaux agricoles. D'ici à la fin de l'année, la reprise de l'activité par son fils Loïc et Christian Besneux, tous deux salariés de l'entreprise, marque une nouvelle étape.

Nous sommes en plein cœur du bocage de Basse-Normandie et les clichés qui collent à la région sont tout simplement la réalité. Prairies, pommiers, poiriers et vaches normandes constituent ainsi les paysages qui défilent le long des petites routes de campagnes du pays Domfrontais, où se fabrique le calva, le pommeau ou le Poiré, cette délicieuse boisson pétillante à base de poire qui possède même son AOC. Située dans l'Orne près de Domfront, la commune de Céaucé, où est installée l'entreprise, ne déroge pas à cette image d'Épinal. René Herbaudeau, qui a perpétué l'activité paternelle en l'adaptant aux différentes évolutions du monde agricole, a largement modernisé



De gauche à droite : Loïc Herbaudeau et Christian Besneux, les deux repreneurs de l'entreprise et René Herbaudeau, actuel chef d'entreprise. Ce dernier est aussi président d'EDT Basse-Normandie.

l'entreprise depuis ses débuts. Précurseur, il est un des premiers entrepreneurs de son secteur géographique à avoir développé de nouvelles prestations en travaux ruraux, transport ou dans le secteur des TP. Ce dévelop-

pement s'est effectué avec l'appui de son fils Loïc.

### De nombreuses prestations agricoles

Ensilage, pressage de foin et de paille, labour, enrubannage, épandage de fumier,

tassage de silo ou encore transport de maïs, c'est une large palette de prestations qui constitue les activités du secteur agricole de l'entreprise Herbaudeau, des semis à la récolte, soit près des trois quarts du chiffre d'aff-

### Liste du matériel

- 4 moissonneuses-batteuse (1128 et 2264 John Deere ; Deutz Fahr 4075 ; Claas 440)
- 3 ensileuses Claas (900, 880, 860)
- 4 tracteurs Deutz Fahr (6.30,135,150, 4.95)
- 2 tracteurs Case IH (7210, CVX 175)
- 1 tracteur Valmet 6750
- 1 tracteur New Holland TS115
- 1 semoir à maïs Ribouleau NG+ 6 rangs
- 2 faucheuses conditionneuses JD et Kvernloland
- 2 Round Baller Deutz Fahr et Vicon RV 1601
- 2 presses haute densité NH 1210 et Rivière Casalis RC8080
- 1 presse enrubanneuse Rollant 255 Claas
- 1 enrubanneuse Wolagri
- 3 bennes TP (Maupu et Thievin)
- 2 pelles à chenilles Hitachi FH 130 et EX 165
- 1 tracto-pelle JCB

- 3 débroussailleuses SMA (2054, 2068, 2073)
- 1 lamier SMA Coup Eco avec 4 scies de diamètre 700
- 1 broyeur d'herbe Desvoy
- 2 épandeurs Rafal 1 200 Sodimac



## Une histoire qui commence dans les années 50

Léon et Yvonne Herbaudeau – parents de René – ont créé l'entreprise en 1952. Ils commencent "tout petit" en faisant des prestations de traitements sur les céréales (désherbant, herbicide) avec du matériel tracté par un cheval. En 1956, ils achètent une scieuse-casseuse de bois de fabrication locale puis un alambic quelques années plus tard. Le cassage de bois de chauffe et la distillation de calva sont alors les principales activités de l'entreprise. René travaille avec ses parents dès l'âge de 14 ans. Tout en conservant les activités fondatrices l'entreprise, les prestations de travaux agricoles commencent véritablement en 1967 avec l'achat d'une botteuse de la marque Rivière Casalis. Deux ans plus tard, ils réalisent leur première saison de maïs pour l'ensila-

ge avec une New Holland un rang qu'ils louent à un collègue. "C'étaient les balbutiements du maïs", se souvient René Herbaudeau. En 1976, Léon Herbaudeau prend sa retraite. René continue l'activité avec sa mère et reprend l'entreprise en 1986 en créant une SARL. "Nous effectuons alors tous travaux agricoles, sauf les moissons parce qu'il y en avait trop peu à faire dans la région à cette époque", explique René Herbaudeau. En 1987, l'entrepreneur achète sa première moissonneuse batteuse, une John Deere 970. Aujourd'hui l'entreprise s'est largement diversifié avec différents secteurs : agricole, TP, travaux ruraux et transport.

Léon Herbaudeau et son alambic avec lequel il distillait le calva.



fares de l'entreprise. Il n'y a guère que les traitements phytosanitaires qui ne sont pas pratiqués ou plus précisément qui ne le sont plus

aujourd'hui. "Nous les avons arrêtés au début des années 90 parce que les agriculteurs s'équipaient eux-mêmes en matériel, se souvient

René Herbaudeau. Et puis c'est assez contraignant. Cela nécessite des disponibilités particulières vis-à-vis de la météo et aussi suivant les stades d'avancées de la plante. Mais nous renouvelons toujours les autorisations de pratiquer des traitements puisqu'ils sont obligatoires pour la réalisation de semis en combinés". Située à la lisière de l'Orne et de la Mayenne, l'entreprise mise sur cet atout pour réaliser naturellement des échanges de travaux, principalement pour les battages (l'ensilage a démarré cette année) qu'elle réalise avec une entreprise mayennaise depuis une quinzaine d'années. "Nous allons chez eux début juillet avec une moissonneuse et une presse pendant une huitaine de jours, précise René Herbaudeau. Après, c'est à leur tour de venir ici, vers la fin juillet".

### Élargir le champ des prestations

En 1999, une nouvelle étape ponctue la vie de l'ETA. Loïc Herbaudeau, fils de René, arrive dans l'entre-

prise. Issu d'une formation d'électrotechnicien, titulaire d'un BTS, Loïc est d'abord éclairagiste pendant six ans pour les opéras de Paris, un métier à mille lieux de celui d'entrepreneur, mais lui, qui a grandi dans l'entreprise, garde un fort attachement au secteur des travaux agricoles, son autre passion. Pour faire le meilleur choix possible il prend alors un congé d'un an auprès de son employeur parisien et choisit au final de travailler avec son père. L'année 2000 marque donc l'entrée de ce nouveau salarié dans l'entreprise et avec lui, la perspective de nouvelles activités. "À cette époque, nous achetons une pelleuse à chenille, une FH 130 Hitachi, pour démarrer des prestations de terrassement", explique René Herbaudeau. Une benne TP est acquise en 2001 pour le transport et des prestations de débroussaillage sont également lancées. Travaux ruraux, transport et travaux publics sont les trois secteurs que Loïc Herbaudeau s'attache à développer dès son arrivée.



L'entreprise emploie actuellement sept salariés à l'année (dont Loïc et Christian) plus deux saisonniers.



Débroussaillage, élagage ou fauchage, les travaux ruraux sont réalisés pour une douzaine de communes (dont Domfront et Céaucé) et des particuliers. Avec l'activité transport, ils permettent de garder les salariés à l'année.



Les travaux de terrassement ont commencé en 2001 pour des exploitations agricoles. L'entreprise compte cinq clients principaux en travaux publics dont deux constructeurs de pavillons.

L'entreprise possède maintenant trois débroussailleuses et un lamier. L'intérêt de se démarquer des concurrents vaut notamment par la concentration d'entreprises de travaux agricoles dans la région. "Sur une vingtaine de kilomètres, on n'en compte pas moins d'une dizaine", estime Loïc Herbaudeau, qui juge avoir été précurseur sur le transport et le débroussaillage. Dans ce domaine, l'entreprise travaille pour une douzaine de communes, plus des particuliers. Côté transport, il s'agit de mise à disposition de bennes et tracteurs avec chauffeurs pour des entreprises de travaux publics durant toute l'année.

### Une transmission bien réfléchie

À 62 ans, René Herbaudeau passe la main. Loïc est prêt aujourd'hui à reprendre le flambeau, un choix effectué il y a maintenant trois ans ; un choix décidé à plusieurs. Christian Besneux, salarié de l'ETA depuis 17 ans, a proposé de se lancer dans l'aventure. Mécanicien, chauffeur, spécialisé dans le secteur agricole, l'association des deux repreneurs semble donc parfaite. "On se complète",

assurent en chœur les deux futurs chefs d'entreprises. Dès la création de son activité en 1986, René Herbaudeau avait envisagé une transmission de l'entreprise de travaux à ses enfants. "Quand j'ai créé la SARL, j'étais associé à mes parents et mon beau-frère, raconte-t-il. Nous avons convenu que leurs parts reviendraient à mes enfants lorsqu'ils atteindraient leur majorité. En faisant de cette manière, je pensais qu'il y avait plus de chance que l'entreprise reste dans le giron familial. Et c'était une forme d'héritage avancé". Une fille et un

fil (Loïc) devenaient donc, à 18 ans, bénéficiaires de 25 % chacun des parts de l'entreprise. Aujourd'hui, la fille de René Herbaudeau a décidé de revendre les siennes et le nouveau schéma sera de 50/50 pour les repreneurs d'ici à la fin de l'année. Côté prestations, l'avenir de l'entreprise semble également assuré. "Les agriculteurs délèguent de plus en plus la gestion des cultures, constate René Herbaudeau. Ici, nous ne faisons pas de prestations de A à Z mais des travaux précis comme l'épandage ou les semis de maïs. Les profils ont changé. Les

femmes travaillent à l'extérieur et les familles aspirent à plus de temps libres, ce qui n'était pas vraiment le cas, il y a une quinzaine d'années". Pour Loïc Herbaudeau et Christian Besneux, la formule qui leur semble la plus pertinente aujourd'hui est de continuer sur la lancée actuelle en développant toujours les réseaux de contacts pour augmenter la quantité de prestations dans certains domaines, comme les travaux ruraux et les TP.

**Frédéric Ripoché** ■



Passionné de patrimoine agricole, René Herbaudeau collectionne quelques machines comme ce Vendeuvre des années 50, dont il ne resterait que très peu de modèles.

## ETF Poussier : bûcheron, père et fils

Pour se faire une place dans le bûcheronnage, Cyril Poussier et son père François misent sur la qualité et la sécurité de leur chantier. Une approche payante qui leur permet d'avoir un carnet de commandes bien rempli.

À 21 ans, Cyril Poussier est déjà à la tête d'une entreprise ! Certes, il n'est pas seul à la barre, mais son associé qui n'est autre que son père lui laisse les coudées franches pour développer l'entreprise de bûcheronnage. *"Pour moi, la retraite approche tranquillement, mais Cyril travaille pour le long terme. Il cherche à développer son activité, je ne peux que l'encourager dans ce sens"*, assure François. Bref, les deux associés sont sur la même longueur d'ondes. Cyril et son père François ont en commun plus qu'un patrimoine génétique. Ils partagent une passion pour la forêt et le monde du bois. *"Depuis tout petit, je vais en forêt. Ma passion pour le bois est difficile à expliquer"*, souligne le jeune chef d'entreprise. Aujourd'hui, ils partagent aussi les destinées de leur entreprise, une petite SARL installée dans l'Indre-



Cyril et François Poussier sont à la tête d'une petite PME de bûcheronnage. La SARL a été créée en décembre 2006. Aujourd'hui, Cyril commence à réfléchir à l'embauche d'un salarié. Leur installation a été accompagnée par la bourse des travaux de la région Centre.

et-Loire. Pour la gestion de l'entreprise, ils ont la même vision : priorité à la sécurité, au service de qualité : *"On cherche avant tout à tenir nos engagements avec nos clients comme avec les débardeurs avec qui l'on travaille. Côté abattage des grumes, on soigne la présentation, le façonnage de la bille. On travaille l'arrondi du pied. C'est*

*important pour notre client, une grume bien présentée c'est un plus évident au moment de la vente. L'abattage de grumes, c'est un créneau qui permet de valoriser la technique et d'apporter une valeur ajoutée à notre travail de bûcheron"*. Une approche gagnante si l'on en juge le carnet de commandes, une approche payante car en peu

de temps, ils ont réussi à faire vivre leur entreprise avec l'abattage de grumes pour le compte notamment de l'ONF et de sa régie...

### Une formation à la MFR de Loches

Signe que la trajectoire des deux associés a bien des choses en commun, ils ont tous les deux obtenu leur Bepa d'exploitation forestière à la MFR de Loches. À 52 ans, François est toujours un jeune chef d'entreprise puisqu'il est à son compte depuis 2004 après avoir suivi ce cursus Bepa en 2003. Il a fini par se lancer dans le bain de l'entreprise dans un secteur où il avait un savoir-faire à faire valoir. Depuis décembre 2006, l'entreprise a évolué pour devenir une SARL : *"L'installation sous forme sociétaire a été un vrai chemin de croix. Rien n'est épargné et l'on ne peut pas dire que*

### Champion !

*Le 4 octobre dernier, Cyril a remporté le concours régional de bûcheronnage. Au menu de cette compétition, abattre un arbre avec le plus de précision possible et en respectant les consignes de sécurité. Ensuite, les différents concurrents se sont départagés sur le réglage d'un carburateur de tronçonneuse à l'oreille, l'affûtage d'une chaîne de tronçonneuse, des questions théoriques de sylviculture et de botanique. Bref un concours que l'on remporte avant tout avec sa tête : "Le bûcheron a souvent une mauvaise image dans le grand public. C'est dommage. Lorsque l'on évoque notre profession, le grand public nous interroge souvent sur la déforestation. Moi, je préfère plutôt mettre en avant le terme d'entrepreneur de travaux forestiers".*



Cyril et son père ont tous les deux obtenu le Bepa Exploitation forestière. Ils ont suivi leur formation à la MFR de Loches (37).

tout a été fait pour simplifier les démarches". À la création de la société, Cyril a rejoint son père. "Au départ, je suivais le cursus agricole. J'ai obtenu un bac STAE (Sciences et Technologie de l'Agronomie et de l'Environnement). N'étant pas du milieu agricole, j'ai vite compris que s'installer comme agriculteur allait devenir compliqué. Je suis donc revenu à mes premiers amours, le monde de la forêt", assure Cyril. Son choix est aussi d'assouvir sa volonté d'exercer une profession où l'on peut rester maître de sa destinée, libre de ses choix : "Même si ce n'est pas toujours simple d'être entrepreneur forestier. On dépend bien évidemment des différents acteurs de la filière. On accepte les contraintes".

La formation, ils l'ont tous les deux appréciée : "J'aurais pu rester salarié avec mon père pendant trois

ans, mais j'ai souhaité me former pour avoir des bases de technique et surtout bien me former à la sécurité. Dans le cadre de la formation, le passage de l'examen de sauveteur secouriste du travail est vraiment une bonne chose pour nous qui travaillons en forêt. La bourse du travail nous permet de continuer à nous former dans ce domaine et d'effectuer des recyclages réguliers. La formation permet la levée de présomption sociale qui est indispensable pour s'installer". C'est aussi grâce à la MFR que des chantiers ont pu être trouvés. "On n'est pas parti à l'aveugle. On savait qu'il y avait un marché". Encore faut-il obtenir les contrats et les conserver, les deux bûcherons s'appliquant à défendre un savoir-faire et un niveau de prestation. Malheureusement, la culture du



Cyril et François Poussier misent sur la qualité. Une approche qui se ressent au niveau du façonnage des grumes, un service apprécié par leur clientèle.

moins disant est souvent la plus forte. Un exemple ? "Il y a eu un appel d'offres pour un chantier dans le parc forestier d'un château avec

des monuments historiques d'une valeur inestimable. La proposition la moins chère l'a emporté. Résultat les arbres et une partie des mo-

**ALLIANCE**  
TIRE COMPANY (1992) LTD.

**Une Gamme Complète à la Hauteur de vos Exigences !**

**AGRAIRE - FLOTATION - FORESTIER  
AGRO-INDUSTRIEL ...**



**SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES**

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 nord.pneus@socah.fr SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 sud.pneus@socah.fr

EXPORT Tél : 33 4 67 88 92 48 - Fax : 33 4 67 96 05 40 export.pneus@socah.fr



Le 4 octobre dernier, Cyril a remporté le titre de meilleur bûcheron de la région Centre.



François Poussier a derrière lui une longue expérience du travail en forêt, mais il a préféré suivre une formation pour améliorer ses compétences techniques.



L'ONF avec sa régie représente 50 % de l'activité de l'entreprise Poussier. Celle-ci travaille notamment en forêt de Châteauroux.

## Des tronçonneuses changées tous les six mois

Pour son travail quotidien, l'entreprise dispose de trois tronçonneuses Stihl de 91,6 cm<sup>3</sup> avec un guide de 63 cm. Celles-ci sont changées tous les six mois. Pour l'abattage, elle utilise une tronçonneuse de 125 cm<sup>3</sup>. Côté charge, la PME brûle chaque jour 20 litres de carburant.

En 2010, l'utilisation d'huile biodégradable sera obligatoire : "On aimerait bien le faire tout de suite, mais les tarifs sont trop élevés. On doit aussi regarder nos marges", souligne Cyril Poussier.

numents sont par terre!", constate un brin amer les deux bûcherons.

## L'abattage de grumes pour l'ONF

Aujourd'hui, c'est l'heure des premiers bilans pour l'entreprise père-fils : "On réussit à vivre de l'abattage de grumes. Aujourd'hui, la régie de l'ONF représente 50 % de notre chiffre d'affaires. On intervient pour le compte de l'ONF dans la forêt de Châteauroux, dans la forêt de Bellevue et dans une autre forêt domaniale. On abat principalement du chêne du 15 août à fin mars. On travaille en bonne intelligence avec cet organisme et l'on est sur la même longueur d'ondes. Pour travailler, on répond à des appels d'offres la plupart du temps. Il faut être rigou-

reux au niveau de la sécurité et être respectueux des engagements. L'avantage de travailler pour l'ONF est d'avoir une bonne vision de notre calendrier des travaux et l'on peut s'organiser en conséquence. Pour les scieries, c'est plus difficile. On nous appelle souvent dans l'urgence".

Cyril et François abattent du pin et du peuplier pour la Sageb, une scierie basée à Thouars : "La scierie nous donne du travail toute l'année. Ensuite, on travaille pour une scierie de St-Laurent-en-Gâtines, ce qui représente à peu près 1000 m<sup>3</sup>. Pour le compte d'un exploitant forestier, on abat du peuplier pour du déroulage. Ensuite dans notre clientèle, on approvisionne une autre scierie avec 400 m de grumes". Les clients

de la PME payent leur facture au maximum à 60 jours. Les deux chefs d'entreprise doivent garder un œil attentif sur leur trésorerie. Ensuite, l'ETF réalise aussi des abattages pour les particuliers : "C'est un micro-crêneau, mais qui offre l'opportunité de bien valoriser notre technique et qui dégagne de bonnes marges". Cette année, le printemps a été maussade d'abord au niveau de la météo et ensuite au niveau de l'activité. Heureusement, la demande estivale a été forte notamment de la part des scieries et la SARL a embauché un salarié en CDD pour faire face à la recrudescence de l'activité. "Habituellement, on embauche un stagiaire de la MFR de Loches pendant l'année scolaire. On lui a proposé de travailler avec nous cet été

pour faire face à l'activité". L'embauche d'un salarié commence à germer dans la tête de Cyril et François. "Dans notre camion, il y a trois places. Pour amortir, les déplacements il faut que l'on soit trois", ironise Cyril. Le recrutement n'est pas simple, le métier est difficile et demande un vrai savoir-faire et du sérieux avec en plus un zeste de qualité physique.

Rares sont les titulaires du Bepa qui travaillent aujourd'hui en forêt. "Chaque jour, dans une forêt comme celle domaniale de Châteauroux, on abat 70 pieds à deux ; 50 lorsque l'on travaille ici dans une forêt de type taillis sous futaie". Bref, les deux bûcherons ne sont pas en forêt pour regarder les petits oiseaux !

E. L.D. ■

**VALTRA**

3 nouvelles *espèces*  
font leur apparition chez Valtra.



**POWER  
of CHOICE**

VALTRA

**FLEX'SYSTEM**



VOUS  
ajoutez



VOUS  
supprimez

**SÉRIE N** De 88 ch à 152 ch  
**SÉRIE T** De 133 ch à 211 ch  
**SÉRIE S** De 240 ch à 370 ch

**VALTRA, PAS COMME LES AUTRES.**

[www.valtra.fr](http://www.valtra.fr)

## La valeur ajoutée, un critère pour le calcul de la taxe professionnelle

Les entreprises de travaux agricoles et forestiers sont redevables chaque année de la taxe professionnelle. Elle est calculée sur un principe de base très pénalisant. Mais des méthodes correctives existent, dont une est basée sur la valeur ajoutée. Des comparaisons s'imposent. Explications.

La base de la taxe professionnelle est la valeur locative, (en principe, le loyer annuel normal) des bâtiments et matériel disponibles pour exercer l'activité professionnelle de l'entreprise, calculée comme suit :

- la valeur locative cadastrale pour les bâtiments ;
- 16 % du prix de revient pour le matériel.

Ces bases font l'objet d'un abattement général et

permanent de 16 % et sont ensuite soumises aux taux votés par les communes ou intercommunalités.

Ce principe d'imposition est particulièrement pénalisant pour les entreprises de travaux agricoles et forestiers. En effet, ces entreprises ont un très fort niveau de mécanisation nécessaire à l'activité. De ce fait, elles peuvent appliquer deux systèmes correcteurs.

### Un exemple

Prenons une entreprise de travaux agricoles qui ne dispose pas d'immeubles et dont le prix de revient du matériel servant de base au calcul de la taxe professionnelle est de 1 148 000 €. L'ensemble du matériel peut bénéficier de la réduction de la valeur locative du matériel. La valeur ajoutée dégagée par l'entreprise est de 234 500 €. Les taux d'imposition sont de :

- 14,93 % pour l'intercommunalité
- 9,82 % pour le département
- 3,13 % pour la région.

Soit un total de 27,88 %

### - Détermination de la taxe professionnelle sans application de la réduction de la valeur locative

La base brute d'imposition sera de 16 % appliquée à 1 148 000 € soit 183 680 €. Après prise en compte de l'abattement général de 16 %, la base nette imposable est de 154 291 €. De ce fait, la taxe professionnelle sera de **43 016 €** ( $154 291 \text{ €} \times 27,88 \%$ ).

### - Avec application de la réduction de la valeur locative

La base d'imposition est réduite d'un tiers. Dans ce cas, elle est de 10,66 % de 1 148 000 € soit 122 377 €. Après prise en compte de l'abattement général de 16 %, la base nette imposable est de 102 796 €. Dans ce cas, le montant de la taxe professionnelle sera de **28 659 €**.

### - En utilisant le plafonnement en fonction de la valeur ajoutée

Le montant de la taxe professionnelle sera en réalité de **3 517 €** ( $234 500 \text{ €} \times 1,5 \%$ ).

### La taxe professionnelle : un impôt pour toute entreprise en activité au 1<sup>er</sup> janvier

La taxe professionnelle est un impôt intégralement supporté par les entreprises installées sur le territoire français. C'est un impôt local du dans chaque commune ou l'entreprise dispose de locaux. Cette taxe est redevable, notamment, par toutes les entreprises de travaux agricoles et forestiers dès lors qu'elles exercent cette activité au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

**SIVAL**  
14 AU 16 JANVIER 2009 - ANGERS

Les solutions pour demain...  
et si on en parlait !

• 27 000 m<sup>2</sup> d'innovations, 600 exposants en matériels, agrofournitures et services.  
• 2009 : Lancement d'un cycle de réflexion autour du thème « produire durable ».  
Faites le point avec les conférences et les visites guidées.

Demandez le programme complet et votre badge d'accès sur [www.sival-angers.com](http://www.sival-angers.com)

Salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers.

[www.sival-angers.com](http://www.sival-angers.com)



### Une réduction de la valeur locative du matériel

La valeur locative des matériels agricoles est diminuée d'un tiers. Deux conditions doivent néanmoins être respectées : d'une part, les travaux doivent être effectués pour le compte d'exploitants agricoles, d'autre part, les travaux doivent être saisonniers. Il s'agit principalement du matériel nécessaire aux travaux de labours, préparation du sol, semis, traitement des cultures, récoltes, du matériel d'épandage et des tracteurs agricoles.

### Un plafonnement spécifique en fonction de la valeur ajoutée

Ce mécanisme permet de plafonner la taxe professionnelle suivant la capacité contributive de l'entreprise appréciée d'après un critère économique, la valeur ajoutée. Ainsi, il y a une comparaison à effectuer entre :

- d'une part, la totalité des cotisations de taxe professionnelle due par l'entreprise de travaux agricoles au titre d'une année,

- d'autre part, 1,5 % de la valeur ajoutée dégagée par la même entreprise au cours de la même période.

Le surplus de la cotisation par rapport à ce pourcentage de valeur ajoutée fait l'objet d'un dégrèvement accordé sur demande de l'entreprise. Le coût de ce remboursement est supporté par l'État et non par les collectivités territoriales.

C'est ce plafonnement qui permet de réduire la taxe professionnelle des entreprises de travaux agricoles et forestiers. Dès lors que la liasse fiscale de l'exercice de l'année est réalisée avant que l'avis d'imposition de la taxe professionnelle soit émis, la demande de plafonnement permet de ne payer que la taxe réellement due.

**Maryvonne Milin,**  
juriste CER France ■



## Vers une gamme complète

**NOUVEAU**

### FT 270

- Broyeur « in line », éjection entre les rangs
- Scalpeur à correction automatique d'épaisseur de coupe
- Roues réglables pour tout écartement de plantation



**NOUVEAU**

### Rootster 604

- Guidage latéral
- Autopilot (option)
- Roues Oppel entraînées avec centrage hydraulique (option)
- Trémie 6 m<sup>3</sup>/4 t
- Élévateur large : 1 m à commande hydraulique à 2 vitesses, réglable en hauteur
- Pneumatiques 600/55-26,5
- Nettoyage progressif par 2 tables à rouleaux



### MAXTRON 620

- 6 rangs, trémie 22 t
- Effeuilleuse intégrale à vitesse de rotors variable (de 800 à 1.300 rpm)
- Arrachage par roues Oppel qui seul permet un effeuillage intégral
- Nettoyage par rouleaux réglables sur toute la longueur
- Possibilité d'un appoint en remorque ou d'une vidange rapide (-30 sec) au silo



Grimme SARL  
Z.A.C Artoipôle 1  
Allée du Danemark  
F-62223 FEUCHY  
Tél. +33.(0)3.91.19.19.00  
Fax +33.(0)3.91.19.18.70  
grimme@grimme.fr  
www.grimme.fr

**GRIMME**  
LE SUCCÈS SE RÉCOLTE!

## Pöttinger : le plein de nouveautés

Le constructeur autrichien continue sa progression en misant sur l'exportation. Pour se développer, Pöttinger propose de nombreuses nouveautés, qu'il a fait découvrir à son réseau européen.

En matière de nouveaux matériels, Pöttinger n'est pas en reste et propose pour 2009 une large palette d'innovations tant en récolte des fourrages qu'en travail du sol et semis. C'est notamment la Novacat 356 CRW Alpha-Motion, faucheuse conditionneuse frontale en version à rouleaux de 3,46 m de large. De son côté, la Novacat 356 ED Alpha-Motion est dorénavant équipée d'un conditionneur à doigts métalliques fixés sur silentblocs. Dans le domaine des combinaisons de fauche, la Novacat V10 permet de faire varier la largeur de travail. Celle-ci permet de s'adapter aux différentes conditions tout en proposant la combinaison de fauche portée la plus large du marché (9,98 m) en association avec une Novacat 356 Alpha-Motion. Ce modèle est disponible en version faucheuse standard comme



La Novacat V 10 est la combinaison de fauche la plus large en version portée (9,98m), en fauche standard ou avec conditionneur.

en version conditionneuse à doigts (ED) ou à rouleaux (CRW).

Les faucheuses traînées Novacat 307 T (timon latéral), 3 007 T et 3 507 T (timon central avec versions Collector à tapis groupeur d'andains) sont désormais équipées du lamier des faucheuses portées, avec des largeurs de travail de 3 et 3,50 m. La

constitution modulaire du lamier et le système d'échange rapide des couteaux offrent une bonne accessibilité et une facilité d'entretien.

La faucheuse traînée Novacat T8 atteint des sommets de performance avec une largeur de coupe pouvant atteindre 13 m, combinée à une faucheuse frontale. Elle est constituée d'une combi-

naison Novacat 8600 équipée à l'avant d'une Novacat Alpha Motion, le tout fixé sur un châssis traîné.

### De nouveaux semoirs combinés

Dans le domaine des combinés de semis, les Terrasem C 6 et C 8 (6 et 8 m) viennent élargir la gamme. Ils diffèrent de leurs prédécesseurs

### Doublement du chiffre d'affaires en cinq ans

Avec une progression de 20,7 % en 2007, le chiffre d'affaires atteint les 240 millions d'Euros, soit le double de celui enregistré il y a cinq ans. Ces résultats sont avant tout réalisés à l'export (l'Autriche ne représente que 16 % des ventes) avec des progressions importantes dans la plupart des pays : +15,7 % en Allemagne (première destination avec 23 % des ventes), +26,8 % en France (troisième pays avec 11 % des ventes), +32,3 % en Tchéquie, +51,8 % en Pologne et même +268 % en Russie. Concernant les différents secteurs de matériels, c'est le travail du sol qui a eu la plus forte progression (+45 %). Ce secteur représente aujourd'hui 20 % des ventes, le matériel de fenaison (faucheuses, faneuses et andaineurs) restant très nettement en tête avec 47 % des ventes, suivi par les remorques auto-chargeuses (22 %) avec lesquelles Pöt-

tinger occupe la place de leader mondial.

Pour améliorer sa gestion de production, mais également sa recherche et développement ainsi que la qualité de l'accueil de sa clientèle, Pöttinger a réalisé un certain nombre d'investissements. C'est notamment un nouveau centre de recherches et d'essais financé conjointement avec la région et dans lequel sont réalisés tous les tests sur les machines. C'est également une extension de l'usine tchèque de Vodnany (matériels de travail du sol), la réalisation d'une nouvelle chaîne de montage des semoirs TCS Terrasem à Bernburg en Allemagne et enfin au siège à Grieskirchen, un nouveau centre d'accueil de la clientèle avec un showroom et de nouvelles installations de formation pour le SAV.



La largeur de travail de la Novacat T8 atteint 13 m avec une faucheuse frontale et un ensemble sur châssis trainé composé de trois unités portées.



La remorque ensileuse Jumbo 1 000 atteint la capacité record de 100 m<sup>3</sup> avec une longueur qui dépasse les 12 m et une puissance requise mini de 160 ch.

par des disques de travail du sol et des disques de semis qui se relèvent en bout de champ ou au transport. Le rappuyage est assuré par des roues larges disposées en Off-set. Ces semoirs sont équipés des double-disques de semis décalés de 380 mm

montés sur parallélogrammes à double silentblocks. Enfin, des roues plombées d'une largeur de 65 mm assurent simultanément le contrôle de la profondeur de semis.

Enfin, le dispositif "traction", monté sur une charrue,

permet de maintenir un report de charge constant sur l'essieu arrière du tracteur (pression réglée depuis la cabine et restant constante), même dans des conditions de travail hétérogènes. Cette innovation permet de limiter le patinage et la dégradation

du sol, ainsi que d'utiliser la puissance du tracteur de manière optimale en réduisant la consommation de carburant.

Olivier Fachard ■



**BIGAB**  
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

LEADER EUROPEEN DE  
REMORQUES POLYBENNE



BIGAB 7-10



BIGAB 17-20



BIGAB 12-15



BIGAB 8-12

**BIGAB, UN CHOIX POUR LE FUTUR!**



BIGAB 10-14



BIGAB 10-14



BIGAB 10-14



BIGAB 12-15

**FOIRS MW**  
We make it easy

Usine:  
E-mail: info@forsmw.com  
www.forsmw.com

**Agent/Importateur - France:**

NEW SOLAGRI  
129 RD 349  
62990 BEAURAINVILLE  
TEL: (+33)0321061715  
FAX: (+33)0321814225  
E-mail: new-solagri@wanadoo.fr

Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.  
Important : les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.

www.cs-reklam.se

**LE SUCCES N'EST PAS UN HASARD!**

## Et si le fauchage servait aussi à produire de l'énergie ?

Après le fauchage des accotements, les résidus de coupe peuvent servir à la production d'énergie. C'est déjà le cas dans de nombreux pays européens, la France est en retard. Reste à développer en parallèle un réseau de méthaniseurs pour valoriser cette matière première.

Dans la gestion des dépendances vertes, il y a encore une marge de progrès importante. Outre la mise en place d'un fauchage plus durable (lire aussi *EDT 34*), les résidus peuvent aussi se valoriser en terme énergétique : "C'est le cas dans de nombreux pays européens", rapporte Michel Recanati, directeur de l'entreprise Rousseau à l'occasion du salon Interoute de Rennes. Pour illustrer son propos, Michel Recanati évoque une étude menée au Pays de Galles dans le comté de Powys, un comté mis à l'honneur par la commission européenne pour ses efforts en matière de développement durable.

"Dans ce comté, au total 1895 km d'accotement sont fauchés deux fois par an. En moyenne, cet entretien permet de produire 1432 tonnes de résidus secs. Ensuite, ces résidus sont valorisés auprès de cinq méthaniseurs, dont le rayon d'action est de 20 km. Au final, les résidus de fauche permettent de produire 129 tonnes de biogaz et 926 tonnes de digestat qui se valorise sous forme d'engrais. C'est un cercle vertueux qui permet de produire plus d'énergie que d'en consommer", déclare Michel Recanati. À la fin des années 1980, le Cete de l'Est de la France avait réalisé le même genre d'expérience :



Pour la fauche et la collecte de l'herbe coupée, Rousseau propose d'équiper les faucheuses avec un système de ventilation. L'herbe collectée va ensuite dans une remorque, cet outil fonctionne déjà dans une entreprise vendéenne.

"L'entretien de 100 ha de forêt et de 180 ha de dépendances vertes nous a permis de produire 325 tonnes de matière sèche", assure Jean Carsignol, le directeur du Cete.



Noremat continue de promouvoir le fauchage raisonné auprès des différents acteurs de la filière.

### Fauche : inutile de dépasser les 2 200 tours par minute

"Au-delà de 2 200 tours par minute, le rotor doit faire face à une sorte de mur aérodynamique. Au-delà de ce seuil, on constate une surconsommation de carburant inutile pour faire fonctionner la machine", assure pour sa part Christophe Bachman de Noremat à l'occasion du salon Interoute. Autre constat, "au fil des ans, on constate une course à la puissance des tracteurs pour la fauche. Aujourd'hui, sur les chantiers de fauche, les tracteurs affichent une puissance en moyenne de 80 ch. contre 40 ch., en parallèle, la taille des rotors de faucheuses n'a pas évolué. Ceux-ci mesurent autour de 1,20 mètre et le débit de chantier n'a pas ou peu évolué". Son entreprise prône un fauchage raisonné en ne coupant jamais en dessous de 10 cm : "Faucher les accotements trop bas ne comporte que des inconvénients. C'est un non-sens énergétique et économique. En plus, cela favorise des casses de matériel. À titre de comparaison, nous avons parfois des réparations à effectuer sur du matériel au bout de 100 heures alors que chez d'autres clients qui appliquent ces principes nous n'intervenons qu'au bout de 500 heures. Le ratio est important".

## 6 000 visiteurs à Interoute

La troisième édition du salon-congrès Interoute & ville qui s'est déroulée du 23 au 25 septembre au Parc des Expositions de Rennes a réuni 260 exposants sur 18 000 m<sup>2</sup>, et plus de 5 888 visiteurs et 613 congressistes. C'est sur un espace extérieur de 3 500 m<sup>2</sup>, qu'une vingtaine d'exposants ont présenté grandeur nature leurs dernières innovations. Chaque jour, des exposants présentaient deux présentations dynamiques sous les commentaires d'Olivier Fachard.



Interoute & ville a rassemblé ainsi l'ensemble des acteurs de la communauté routière et urbaine. Les collectivités locales, les services de l'État, les entreprises publiques, et également le secteur privé, les fabricants de matériels et d'équipements, de matériaux se sont côtoyés pendant 3 jours pour faire le point sur cette activité qui s'inscrit dans un contexte économique plutôt confiant.



La valorisation énergétique de l'herbe ne peut se développer sans un nombre conséquent de méthaniseurs fonctionnant en France. On est loin du compte, faute d'une politique publique incitative.

gétique des résidus de fauche pose aussi la question du nombre de méthaniseurs installés en France pour valoriser cette source d'énergie. "D'autant plus qu'un digesteur ne peut fonctionner de manière saisonnière comme c'est le cas avec la fauche", souligne une personne de l'assemblée. Bien entendu, pour faire fonctionner un digesteur, il faut diversifier la matière première pour une alimentation continue et régulière du digesteur.

"Collecter l'herbe coupée sur les accotements va dans le sens du développement durable", poursuit Michel Recanati. "Et ce pas seulement si on valorise énergétiquement l'herbe coupée. En

effet, laisser l'herbe se décomposer sur place contribue à enrichir le sol et à intensifier la pousse de l'herbe. D'autre part, le maintien des résidus de coupe sur les accotements ne favorise pas la diversité floristique", constate Michel Recanati. Des chiffres ? En Wallonie où l'on récolte l'herbe coupée, les accotements routiers abritent plus de 50 % du nombre d'espèces végétales référencées dans cette partie de la Belgique. En France, sur les accotements routiers, on ne compte que 20 % des 4 500 espèces floristiques.

E. L.D. ■

À l'époque, la crise énergétique ne faisait pas la Une de l'actualité et cette étude est restée sans lendemain. Le potentiel reste intéressant quand on sait que, par exemple, "pour le département du Calvados, la fauche et le débroussaillage représentent au total un volume d'activités de plus de 55 000 km", illustre Jean-Jacques Rouline du conseil général du Calvados.

## Rousseau propose des équipements

Pour la fauche et la collecte de l'herbe coupée, Rousseau propose des équipements avec un système de ventilation avec des faucheuses à rotor à fléaux. L'herbe collectée va ensuite dans une remorque, cet outil fonctionne déjà dans une entreprise vendéenne.

Cette valorisation éner-

## Méthanisation : un procédé complexe

Les méthaniseurs les plus utilisés sont des réservoirs cylindriques en béton. Des méthaniseurs ovoïde ou en forme d'œufs (Egg-Shaped) ont été développés afin d'optimiser le mélange et de limiter l'accumulation de sables et de mousse. L'emprise au sol est plus faible. Le coût d'investissement est cependant plus élevé. Dans tous les cas, le bioréacteur est dimensionné en fonction du temps de séjour du déchet. Le temps de passage dans le digesteur est en moyenne de 20 à 40 jours selon la conception du méthaniseur et les conditions opératoires.

La charge de matière volatile appliquée au méthaniseur est également un paramètre fondamental de la méthanisation. Elle correspond à la masse de matière volatile ajoutée au digesteur par jour, divisée par le volume utile du digesteur. Le digesteur peut fonctionner à moyenne ou à forte charge. Une charge trop faible peut entraîner des coûts d'investissement et de fonctionnement trop importants. L'alimentation du digesteur doit être la plus constante possible afin de préserver l'équilibre de l'écosystème. La température de digestion joue

un rôle particulièrement important dans la biodégradation. La plupart des systèmes fonctionnent à des températures mésophiles (35°C). Certaines bactéries, en particuliers les méthanogènes, sont sensibles au changement brutal de température. Une régulation doit assurer une consigne de température du digesteur à 0,5°C près. Les bactéries sont également sensibles aux variations de pH. La production de méthane est optimisée pour un pH maintenu entre des valeurs de 6,8 et 7,2.

## 2008, une année noire ?

Dans le Grand Ouest, le cru 2008 pour les entreprises de travaux agricoles ne restera pas dans les annales. Touchés de plein fouet par la hausse du prix du carburant, les entrepreneurs ont dû en plus faire face à une météo capricieuse. Résultat : au moins 15 jours de retard en Bretagne dans l'organisation de la moisson. Avis de tempête sur les comptes de résultat 2008 ?

En Bretagne, côté météo le mois de juillet n'a pas été terrible. Août a été bien pire. Résultat, l'organisation de la moisson a été un véritable calvaire. *"On a bouffé de l'argent sur cette moisson"*, résume pour sa part Guy Cap, entrepreneur sur la pointe bretonne à deux pas de la presqu'île de Crozon. Bref, cette moisson ne laissera pas un bon souvenir. Les ensilages devraient aussi débiter avec au moins 15 jours de retard. L'horizon reste gris. Si les entrepreneurs d'Ille-et-Vilaine semblent être passés à travers les gouttes, leurs confrères costarmoricains, finistériens et morbihannais ont souffert. Pourquoi ? En Bretagne, le soleil ne s'était jamais montré aussi peu depuis 16 ans. Un été qui n'en fut pas un. Même chose pour le mois d'août avec le bilan météorologique qui confirme : question grisaille, ce mois d'août 2008 aura battu des records. Le déficit d'enseillement est assez



*"On a bouffé de l'argent sur cette moisson", résume pour sa part Guy Cap, entrepreneur sur la pointe bretonne à deux pas de la presqu'île de Crozon. Bref, cette moisson ne laissera pas un bon souvenir.*

colossal. À Brest, le soleil a brillé moins de 110 heures, 98 très précisément, alors qu'en moyenne, il se montre au moins 181 heures en août. Le dernier record qui datait de 1992 (122 heures) est largement battu.

*"Le manque d'enseillement a occasionné des retards dans la maturation du blé. Pour le maïs, on va être confronté au même problème"*, souligne Philippe Le Coguiec, entrepreneur à Plounevez-Quintin dans les Côtes-d'Armor.

Les températures en ont inévitablement souffert. Août a été frisquet. Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, la fraîcheur, relativement aux températures habituelles, a été plus marquée dans le sud que dans le nord de la région. De la presqu'île de Crozon à Redon, les températures maximales ont été inférieures d'un à deux degrés par rapport aux valeurs normales. Elles se sont situées, en moyenne, entre 20° et 22° contre 23° à 24° habituellement. Ainsi, à Lo-

rient, la température moyenne maximale n'a pas excédé 20,3° contre 22,4° habituellement.

### 150 mm à Brest

À ce tableau noir, il faut ajouter la pluie qui a perturbé la moisson. La pointe de la Bretagne aura été très arrosée, deux fois plus que la normale. À Brest, il est tombé, le mois dernier, 150 mm contre 60 habituellement. Mais le Morbihan n'aura pas été tellement mieux loti avec une fois et demie la normale.

### Le semis de maïs sous-bâche progresse

Entrepreneur à Plounevez-Quintin, Philippe Le Coguiec constate une hausse importante des semis de maïs sous bâche : *"Sur notre zone de travail, la surface a été multipliée par deux. Les éleveurs ont fait ce choix du fait de la hausse importante de l'engrais. Le plastique a pris un peu plus de 3 % alors que le prix de l'engrais a explosé. La météo va sans doute leur donner raison et l'an prochain, je mise une nouvelle fois sur une forte progression des semis sous bâches"*.

*Avec les conditions météo difficiles, les agriculteurs bretons s'orienteraient assez facilement vers des semis de maïs sous plastique. C'est en tout cas le sentiment de Philippe Le Coguiec, entrepreneur dans le centre Bretagne.*



Sur l'ensemble de la Bretagne, l'excédent est de l'ordre de 50 %. Même Nantes n'a pas été épargnée avec deux fois plus de jours de pluie que d'habitude : quatorze contre sept. Un été vraiment pourri, le déficit d'ensoleillement et la pluviométrie a retardé la moisson et l'on risque d'avoir les mêmes effets sur les ensilages... Voilà pour le bilan météo. *“La moisson s'est terminée le 17 septembre. Il nous reste quelques parcelles, disons que l'essentiel est enfin terminé”*, souligne Guy Cap, entrepreneur à Landévennec. Une année normale, la moisson se termine fin août. *“Début juillet, on a battu les parcelles de colza et d'orge sans trop de difficulté. La météo s'est dégradée ensuite. Au mois d'août, on a eu un jour de beau par semaine. C'est très insuffisant. Le 30 août, il est tombé 30 mm de pluie. Ensuite, du 31 août au 12 septembre, on a pu moissonner. De la bricole et depuis le 12 septembre, le beau temps nous a permis enfin de réaliser notre boulot. Les rendements sont dans la moyenne entre 70 et 75 quintaux, avec des PS corrects. On constate une certaine hétérogénéité avec quelques parcelles autour de 100 quintaux. Côté humidité, on se situe autour de 18, 19 % en tout cas pas plus de 20 %. J'ai eu écho de niveaux*



Les ensilages devraient aussi débuter avec au moins 15 jours de retard.

*d'humidité qui dépassent ce seuil”.*

Dans les Côtes-d'Armor, Philippe Le Coguiec a terminé la moisson le 1<sup>er</sup> septembre, soit deux semaines en retard par rapport à une campagne traditionnelle.

L'entreprise Cap moissonne près de 850 hectares. Pour ce chantier, Guy Cap compte sur 6 ou 7 moissonneuses : quatre sont en propriété, deux sont louées chez Claas et cette année, comble de malchance, l'entreprise a loué une machine chez un entrepreneur de Loire-Atlantique. La location de matériel avec Claas est contractualisée sur deux ans, impossible donc de changer ses plans en cours de route. Durant ce pic de travail, Guy Cap embauche 5 saisonniers en plus de ces cinq salariés à

temps plein. *“Dans ce genre de contexte, la gestion du planning se fait au jour le jour. Difficile d'expliquer aux agriculteurs que l'on ne peut leur mettre à disposition une machine. De mon côté, j'ai dû faire une demande de dérogation pour dépassement d'heures. Au final, cette campagne me coûte très cher en heure sup”*, déclare Guy Cap. Selon Philippe Le Coguiec, son entreprise n'a eu cette année que cinq jours pour effectuer la moisson. Habituellement, il en faut dix pour récolter l'ensemble des parcelles de sa clientèle. *“Le travail a été effectué avec sept moissonneuses là où habituellement j'en avais cinq. Pourtant, on a même dû refuser du travail, tout le monde a été débordé. Cette année, on réalise grosso*

*modo le même chiffre d'affaires avec en face des charges plus importantes. Côté rendement, la clientèle a de quoi être satisfaite avec une moyenne comprise entre 70 et 80 quintaux. Pour nous, cette campagne a été un calvaire”*, précise l'entrepreneur costarmoricain.

Point positif de la campagne, les entrepreneurs ont réussi à répercuter la hausse du carburant sur le prix de ses prestations : *“On n'a pas le choix si l'on veut survivre”*, assurent les deux entrepreneurs. Une nécessité d'autant plus que l'agriculture représente 75 % du chiffre d'affaires de l'entreprise finistérienne et près de 95 % de l'entreprise costamaroricaine. Sur la pointe bretonne, l'horizon n'est pour l'instant pas complètement dégagé. *“Le maïs a au moins trois semaines de retard. Les ensilages commenceront entre les 15 et 20 octobre, la qualité n'est pas au rendez-vous avec peu de matière sèche”*, s'inquiète Guy Cap. Même constat chez son collègue des Côtes-d'Armor. Une nouvelle tempête pour finir une année d'ores et déjà pourrie. En Bretagne, on a l'habitude des vents contraires. A-t-on vraiment le choix ?

**Erwan Le Duc** ■

## AG-BAG

Compacte et protège tous les fourrages (herbe, maïs, grain humide, ...) dans ses gaines hermétiques pour une conservation idéale

**la solution pour vos chantiers**

**UNE ENSILEUSE + UNE MACHINE AG-BAG  
= UN ÉLEVEUR SATISFAIT**

IMPORTATEUR, DISTRIBUTEUR DES MATÉRIELS AG-BAG  
**PANTIER SARL** - LE BOURG - 16700 MESSEUX  
TÉL. 05 45 31 82 70 - FAX : 05 45 31 84 85



## Dans l'Orne, 1 500 € d'aide à la prestation de service

Depuis le 29 septembre le département de l'Orne, EDT Basse-Normandie, la fédération des Cuma, les Jeunes Agriculteurs (JA) viennent de définir un contrat qui permet aux agriculteurs récemment installés de bénéficier d'une subvention pour solliciter des prestations de service.

Dans le Calvados, une aide forfaitaire d'environ 1400 euros a été allouée entre 2000 et 2006 par le conseil général aux jeunes agriculteurs, dans le cadre d'un programme de "réduction des charges de mécanisation". Dans la Manche, un dispositif similaire (1500 euros), toujours actif, a démarré en 2004. "Cela permet aux agriculteurs de faire appel à une Cuma ou un entrepreneur ou même les deux, plutôt que d'acheter du matériel", précise Alain Hierle, animateur à EDT Basse-Normandie. Depuis fin septembre, c'est l'Orne qui s'y attèle avec également une aide de 1500 euros. Pour bénéficier de cette aide dans le cadre de la réduction des charges de mécanisation, l'agriculteur doit d'abord avoir perçu la dotation Jeune Agriculteur (DJA). La demande de l'aide financière de 1500 euros devra être dé-

posée dans une période d'un an qui suit la date d'installation mentionnée dans le certificat de conformité à l'installation (CJA). La signature d'un contrat d'une durée de trois ans avec une entreprise de travaux ou/et une Cuma est l'autre critère obligatoire d'attribution. Enfin, dernier point, le demandeur devra fournir des factures acquittées d'un montant minimum de 3000 euros dans les deux ans maximum qui suivent la notification de l'attribution de cette aide. Les 1500 euros seront versés en une seule fois sur le compte bancaire du demandeur ou celui de la société. "Les ETA sont souvent écartées de ce type d'aide qui sont mises en place, précise Alain Hierle. Nous avons vraiment à cœur de débloquer ce dossier. Et le fait d'en parler peut permettre à d'autres départements et régions d'avancer sur ces questions".



Pour réduire les charges de mécanisation des jeunes agriculteurs de l'Orne, le conseil général leur délivre une aide de 1500 euros pour faire appel à la prestation de service.

### Une aide bénéfique pour tous

L'aide est effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 et jusqu'au 30 juin 2012. À noter que les agriculteurs dont le CJA a été délivré à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007 rentrent dans le cadre du dispositif. Il est prévu que les différents acteurs de cette mesure – Conseil Général, syndicat JA, fédération départementale des Cuma, chambre d'agriculture et EDT – se réunissent à chaque rentrée, en septembre ou octobre, afin d'évaluer le dispositif, qui pourra éventuellement être ajusté. "Nous pensons que les entreprises de travaux agricoles intéresseront au moins 30 % d'agriculteurs parmi la centaine de jeunes installés qui ont bénéficié de la DJA, même si nous espérons plus, estime Alain Hierle. Cette relation contractuelle pourrait en tout cas favoriser par la suite de

nouvelles activités pour les entrepreneurs. L'Orne est un département qui compte un potentiel conséquent de grandes exploitations agricoles en polyculture/élevage, avec des surfaces importantes de maïs et de blé. Les ETA ont vraiment un rôle à jouer. Au chef d'entreprise d'être vendeur...". Pour l'heure, EDT Basse-Normandie est sur un nouveau front depuis qu'elle a appris que la Région prend en compte les parts sociales souscrites par un jeune agriculteur. "C'est un dossier chaud, en cours de discussion avec la Région, confie Alain Hierle. Dans ce cas, nous souhaitons simplement que les jeunes agriculteurs qui font appel à une ETA soient eux aussi pris en compte par le Conseil Régional. Pourquoi favoriser une catégorie d'exploitant plutôt qu'une autre ?".

F. R. ■

### Nature des prestations

Le contrat signé avec une ETA ou/et une Cuma pour une durée de trois ans devra comprendre des prestations d'au moins deux natures. Traction, travaux du sol, épandages, traitements, fenaison et pressage, récoltes fourragères, entretien ou transports des récoltes font ainsi partie des prestations prévues dans les critères d'attribution de l'aide. "C'est une liste que nous avons établie entre les différents partenaires, explique Alain Hierle. L'ensilage a été exclu car c'est une prestation qui atteindrait très vite les 3000 euros. Le but fixé étant bien d'éviter l'achat de matériel".

## Les entrepreneurs s'exposent au championnat de France de Labour

Nichée dans la vallée de l'Authion à deux pas d'Angers, la commune de la Daguenière a accueilli la finale du championnat de France de labour. Du 12 au 14 septembre, les entrepreneurs ligériens n'ont pas loupé ce rendez-vous pour exposer leur savoir-faire. Ils ont choisi de faire découvrir du matériel forestier, plus habitué à travailler à l'ombre des arbres que de réaliser des démonstrations sous la lumière des projecteurs.

C'est dans la vallée de l'Authion, en contrebas de la route touristique des bords de Loire au sud-est d'Angers, que la caravane du championnat de France de Labour organisée par les Jeunes Agriculteurs (JA) a planté ses tentes et ses chapiteaux. Durant trois jours, les cadors de la charrie ont rivalisé de maîtrise technique. Leur objectif est simple : décrocher son billet pour les finales européennes et mondiales. Pendant ce temps, les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers se sont donné rendez-vous pour exposer leur matériel et présenter leur savoir-faire. Sur le stand : le visiteur peut découvrir la panoplie de l'entreprise de travaux agricoles, forestiers et ruraux. À l'avant du stand EDT, une machine à vendanger appartenant à l'entreprise Reullier. Ici, dans le Maine-et-Loire, on ne doit pas oublier que Coteaux du Layon, Savennières, Saumur-Champigny, Crémant de Loire sont des vins qui font la réputation viticole du Maine-et-Loire. Des entreprises participent à construire cette renommée. Ensuite, sur le stand, on peut découvrir des ensileuses, des lamiers, mais



Sur un espace de démonstration, Philippe Gendron expose une déchiqueteuse. Il s'agit d'une Eschloböck Biber 80, d'une puissance de 420 ch. ! Du matériel destiné à déchiqueter le bois pour en faire des plaquettes. Il peut traiter du bois jusqu'à 45 cm de haut pour 90 cm de large.

les entrepreneurs ont décidé de donner la part belle aux entreprises forestières. Histoire de mettre en lumière du matériel, qui a plus l'habitude de fonctionner à l'ombre des forêts. La SARL Besognet et la SARL Philippe Gendron ont répondu à l'appel. Sur un espace de démonstration, Philippe Gendron expose une déchiqueteuse. Il s'agit d'une Eschloböck Biber 80, d'une puissance de 420 ch. ! Du matériel destiné à déchiqueter le bois pour en faire des plaquettes. Il peut traiter du bois jusqu'à 45 cm de haut pour 90 cm de large. Il fonctionne à l'aide d'un moteur Scania de 6 cylindres, qui consomme entre 30 et 40 litres par heure. Le rotor tourne à 800 tours par minu-

te. Pour déchiqueter, l'engin compte 14 couteaux. Dans le Grand Ouest, c'est certainement l'un des plus gros modèles en fonctionnement. Avec du bois rondin, le débit de chantier est de 100 m<sup>3</sup> par heure.

### Un récupérateur de menue-paille

Soucieux d'innover, Philippe Gendron a aussi investi dans un récupérateur de menues-pailles. Celui-ci a deux avantages, il permet de limiter les repousses après



Soucieux d'innover, Philippe Gendron a aussi investi dans un récupérateur de menues-pailles. Celui-ci a deux avantages, il permet de limiter les repousses après la moisson et surtout de transformer cette paille en brique ou granulés pour l'énergie. Selon le mode de calcul, un hectare de menue-paille produit la même quantité d'énergie que 35 stères de bois ou encore 520 litres de fioul.

## SARL Besognet : un parc matériel ultramoderne

Aujourd'hui, la SARL Besognet a un parc matériel ultramoderne avec un porteur Buffalo de chez Ponsse, une abatteuse Beaver du même constructeur, un débusqueur John Deere 548 G3. Voilà pour le matériel récent, Jacky Besognet met en avant les qualités du matériel Ponsse à la fois pour la qualité et l'ergonomie des cabines et pour le SAV. Autre outil novateur, la PME dispose d'un rateau andaineur de marque Raümfix. Celui-ci est équipé de quatre dents rétractables verticalement de façon mécanique. Elles dépassent la lame portante d'un mètre et sont montées sur deux ressorts. Chaque dent est indépendante et permet de passer au-dessus des souches.



Autre entreprise présente sur ce championnat de labour, la SARL Besognet. Basée à Longué, cette entreprise compte quatre associés et emploie 2,5 salariés en équivalent temps plein. Cette PME vient d'ailleurs de fêter l'intégration d'un sixième salarié. Il s'agit de l'un des fils de Jacky, le créateur de l'entreprise.

la moisson et surtout de transformer cette paille en brique ou granulés pour l'énergie. Selon le mode de calcul, un hectare de menue-paille produit la même quantité d'énergie que 35 stères de bois ou encore 520 litres de fioul. Avec cette machine, la menue-paille est récupérée en sortie de la moissonneuse-batteuse dans une auge. La matière est répartie entre deux vis verticales qui transfèrent celle-ci dans une trémie montée à l'arrière de la machine. La paille ainsi récupérée est vidée en bout de champ par basculement de la trémie. Ensuite, cette menue-paille est transformée dans une remorque équipée d'une presse à briquettes. Il s'agit en fait d'une remorque d'un PTAC 5 900 kg, vitesse maxi de 25 km/h. La trémie est d'une capacité de 10 m<sup>3</sup>. Au final, la presse fabrique des briquettes rondes de 60 à 80 mm de diamètre et ce sans liant.

## Jacky Besognet : une entreprise qui vit du peuplier

Autre entreprise présente sur ce championnat de labour, la SARL Besognet.

Basée à Longué, cette entreprise compte quatre associés et emploie 2,5 salariés en équivalent temps plein. Cette PME vient d'ailleurs de fêter l'intégration d'un sixième salarié. Il s'agit de l'un des fils de Jacky, le créateur de l'entreprise. Tout commence dans les années 1980 où Jacky s'installe comme bûcheron. À la fin des années 1980, Jacky achète un premier débusqueur d'occasion. Des subventions européennes et du fonds forestier national vont lui permettre de se développer et d'investir dans un tracteur équipé d'une grue forestière et d'un porteur Termit fabriqué par Manitou. C'est le premier pas vers la mécanisation. C'est à cette époque que Jacky décide de proposer à Fabrice, d'abord salarié, de devenir associé dans l'entreprise. En 1996, il investit dans un autre porteur. L'entreprise continue à se développer avec l'achat d'un Timberjack 10.10. En 2003, un autre associé rejoint l'entreprise. En 2004, c'est l'achat d'une abatteuse qui, en quatre ans, traite plus de 75 000 m<sup>3</sup> de bois. Cette même année, le parc matériel s'étoffe d'un autre porteur forestier. "On vit principa-



## 45 000 visiteurs à la final de Labour

La manifestation Eau'Fête qui hébergeait la finale nationale de Labour a attiré 45 000 visiteurs en trois jours. Un chiffre inférieur au nombre d'entrées espérées par les Jeunes agriculteurs qui tablaient sur 60 000 visiteurs pour boucler leur budget estimé à 850 000 euros. À titre de comparaison, la finale de labour 2007 organisée dans le Gers avait attiré 70 000 personnes. En Haute-Loire, ils étaient 110 000 à venir visiter ce grand rendez-vous du monde agricole. Au chapitre des explications, une météo capricieuse les deux premiers jours et l'organisation d'une manifestation populaire à Angers.

Nichée dans la vallée de l'Authion à deux pas d'Angers, la commune de la Daguenière a accueilli la finale du championnat de France de labour.



Bilan mitigé pour Christophe Réveillère, président des JA du Maine-et-Loire : l'organisation est un succès mais le nombre de visiteurs n'est pas au rendez-vous.



Aujourd'hui, la SARL Besognet a un parc matériel ultramoderne avec un porteur Buffalo de chez Ponsse, une abatteuse Beaver du même constructeur, un débusqueur John Deere 548 G3.

lement de l'activité liée à la transformation du peuplier. Environ 20 à 30% du peuplier que nous traitons soit 2 000 à 3 000 m<sup>3</sup> sont exportés en Italie chez Montanari, un industriel qui fabrique du contreplaqué en Italie et en Hongrie. Aujourd'hui, cette activité souffre de la hausse du prix du fuel", souligne

Jacky. L'implantation d'une usine de fabrication de panneaux de contreplaqué en peuplier dans le Lot-et-Garonne devrait donner un nouveau souffle à la PME angevine. Cette nouvelle usine, baptisée Xilofrance SAS, détenue à 60% par le groupe Montanari et à 40% par un consortium des coopératives

forestières, devrait apporter un débouché intéressant à l'entreprise. "Notre problème, c'est le fonds de roulement, maintenir une trésorerie à flot. Nos clients nous payent à 60 jours donc on a toujours de l'argent de sortie. En plus, cette année la hausse du prix du fioul nous a fait mal: 17 000 euros à

payer en plus, à côté de cela on a une taxe professionnelle de 10 000 euros. C'est compliqué d'autant plus que les coûts de maintenance de nos machines sont prohibitifs".

E. L.D. ■

**fsi** Fsi, la solution globale de l'arbre à la calorité.  
02 33 41 84 65 (Arconnay 32) ou 04 74 51 95 26 (Pau-Evèque 35)  
[www.fsi-franskan.com](http://www.fsi-franskan.com) / [FSI3@wanadoo.fr](mailto:FSI3@wanadoo.fr)

**Déshiqueuses de branches à couteaux**

La récolte du bois énergie à haut rendement. Une gamme de 10 à 40cm de Ø, autonome ou attelée 3pts tracteur, chargement manuel ou à grue.

**TP 400PHK avec grue MOWI 400**



**Combiné-scieur fendeur de bûches**

Sciez-fendez-chargez avec un seul outils. Diamètre 42cm, verin fendeur de 8,5t coupe par chaîne, course du verin ajustable à 40 et 60cm.

**Duun VM100**



**Chaudière automatique au bois déchiqueté**

Chauffez-vous avec un des combustibles le moins cher du marché. Une gamme de 30 à 300kw avec silo métallique hermétique ou silo à maçonner.

**Veto 30kw avec silo chipmatic 1m3**

fsi propose des rogneuses de souches et des composteurs de végétaux



**Citation**

**ROPA**

Technique innovante pour la récolte des betteraves

**SIMA 2007 PALMARES DE L'INNOVATION**

**euro-Tiger V8-3**

Bâti avant de conception ROPA  
6-8 et 9 Rangs  
Nouvelle Motorisation Daimlerchrysler

**Nouveauté**

**euro-Maus 3**




Confort d'utilisation amélioré  
Débit de chantier performant  
Excellent nettoyage  
Hydraulique Load sensing

**ROPA FRANCE**  
280 Rue du Château  
F-60640 Golancourt  
Tel: 03 44 43 44 43 · Fax: 03 44 43 44 88  
Email: france@ropa-maschinenbau.de · www.ropa-france.fr

## Le brevet de compétence EDT fête sa 8<sup>e</sup> promotion

Au Space, Jean-Marie Dubois, Ludovic Janu, Anthony Jaffray et Pierre Raoul se sont vu remettre leur brevet de compétences des Entrepreneurs des territoires (BCEDT). Un premier pas vers la carrière d'entrepreneur salué par Roger Gautier, initiateur de cette formation.

Au Space de Rennes, chaque année, EDT met à l'honneur des jeunes qui ont suivi la formation pour obtenir leur BCEDT. Ces jeunes se destinent vers la carrière d'entrepreneur. En 2008, la MFR de Monfort-sur-Meu (35) célèbre déjà sa huitième promotion et les recrutements sont en cours pour former de nouveaux jeunes. Dans cette promotion, on retrouve des jeunes du Grand Ouest avec des élèves venus de Normandie notamment. Cette année, Jean-Marie Dubois, Ludovic Janu, Anthony Jaffray et Pierre Raoul ont reçu leur diplôme des mains de Roger Gautier, vice-président en charge de la formation chez EDT et l'initiateur de cette formation. C'est principalement grâce au bouche à oreille du réseau des entrepreneurs que ces quatre jeunes ont eu vent de l'existence de la formation.

"Je souhaitais reprendre l'entreprise familiale située en Ille-et-Vilaine sur la commune de Cornu", explique pour sa part Anthony, qui a déjà pris en main les rênes de l'entreprise familiale après le départ à la retraite de son père. Au départ, il ne se destinait pas forcément à cette fonction puisqu'il a un Bac pro en maintenance industrielle. "Je ne me voyais pas laisser cette entreprise familiale", poursuit-il. Avant de se lancer dans la profession d'entrepreneur, il a souhaité



Au Space, Roger Gautier a remis le brevet de compétences des Entrepreneurs des territoires à quatre jeunes Jean-Marie Dubois, Ludovic Janu, Anthony Jaffray et Pierre Raoul. Si Anthony est déjà à la tête de l'entreprise familiale, les trois autres souhaitent suivre cette voie.

suivre cette formation pour acquérir plus de connaissances en gestion au sens large, celle des finances comme celle du personnel. Aujourd'hui, il exerce son métier avec une activité tournée vers le service aux agriculteurs. La diversification, il y pense mais Anthony garde confiance dans le secteur agricole.

De son côté, Pierre Raoul, lui aussi, s'apprête à succéder à un entrepreneur : "Après un BTS production animale, j'ai été embauché dans une entreprise des Côtes-d'Armor. Mon projet est de reprendre l'entreprise et moi aussi, je voulais surtout acquérir des compétences en gestion. Le calcul d'un prix de revient précis est indispensable. Cette formation m'a permis de travailler efficacement sur la préparation de mon dossier de reprise". Jean-Marie Dubois, comme Anthony Mercier, va lui aussi reprendre l'entreprise fami-

liale. Après son BTS Acse, il a souhaité s'intéresser au management. Quant à Ludovic, originaire de la Manche, comme beaucoup d'entrepreneurs, c'est la passion du machinisme qui lui donne l'envie de se lancer. Comme ses collègues de promotion, il a compris que la gestion est une compétence essentielle pour prendre en main la destinée d'une entreprise.

### Une reconnaissance en cours de validation

Ce diplôme de niveau IV est toujours en cours d'homologation. "Le dossier est en bonne voie. C'est important pour les entrepreneurs comme pour les jeunes qui suivent ce cursus professionnel", assure Patrice Durand, le directeur de la fédération nationale.

L'objectif de ce brevet de compétence est de former par alternance des salariés et responsables d'entreprises

de travaux agricoles et ruraux dans le domaine du management d'entreprise. La formation s'étale sur 14 semaines réparties sur deux ans. Les semaines de formation se déroulent en janvier et décembre, un moment où l'activité des entreprises est plus réduite. Avec cette formation, les élèves doivent pouvoir acquérir des compétences en droit, en gestion commerciale, financière et administrative. Un module de formation est consacré au management d'une équipe. Les cours sont assurés par des formateurs de la MFR avec en plus des intervenants extérieurs, des professionnels de la banque, de la gestion et bien entendu du monde de l'entreprise. Les élèves travaillent aussi à leur projet d'installation. En deux ans, les jeunes peuvent mûrir leur projet de création ou de reprise d'une entreprise. En dehors des périodes de cours, le stagiaire continue d'exercer son activité habituelle en entreprise. Ce vécu professionnel permet d'enrichir la formation.

Pour suivre cette formation professionnelle, il faut avoir au moins un an d'activité professionnelle dans l'univers des entreprises de travaux agricoles et être, de préférence, titulaire d'un diplôme en agroéquipement ou machinisme.

E. I.D. ■

## Vinitech : une bineuse reçoit le Trophée d'or

Vinitech, salon des techniques vitivinicoles, se déroulera du 2 au 4 décembre 2008 au parc des Expositions de Bordeaux-Lac. Trois jours dédiés aux nouveaux équipements et dernières technologies du secteur. Aperçu du palmarès.

Côté techniques et technologies, les trophées Vinitech ont d'ores et déjà été décernés et seront remis officiellement lors du salon. "Après le léger coup de frein de ces dernières années, on a le sentiment que les techniques vitivinicoles sont maintenant bien entrées dans le troisième millénaire! Les contraintes culturelles, environnementales et qualitatives imposées au vignoble amènent les constructeurs à présenter des solutions très intéressantes dans le travail de la vigne", constate Bernard Hébrard, conseiller technologique du salon Vinitech pour évoquer les tendances de la nouvelle édition. Globalement, le désherbage recule, le travail du sol revient avec des améliorations sensibles, dans le fond, sous le rang. La profondeur et le dévers sont parfaitement maîtrisés. Le fauchage interceps s'affine et s'associe à d'autres outils. La projection des pesticides s'adapte à la quantité de biomasse à traiter. À la charnière entre la vigne et la cave, le tri de la vendange réalise un grand bond grâce à l'imagerie et à l'automatisme. Bref, le palmarès 2008 tient compte de ces constats et met notamment à l'honneur la société Souslikoff pour une bineuse pneumatique. Ensuite, deux trophées d'argent vont à Bu-

cher Vaslin pour son concept de tri optique de la vendange et à Pellenc pour le tri visionique.

Avec sa Bineuse Intercep pneumatique avec régulation automatique de profondeur, Souslikoff innove dans deux domaines : le retrait de l'outil au passage du cep par l'utilisation d'une énergie propre, l'air, et le contrôle indépendant et automatisé des deux porte-outils. L'utilisation de l'air élimine les risques de pollution liés au dispositif de retrait et permet aussi à l'opérateur de travailler en sécurité sans risque de brûlures. La compressibilité de l'air donne de la souplesse à l'outil et une plage de réglage importante. Le contrôle de la profondeur se fait par mesure de l'effort de traction par l'intermédiaire de jauges de contrainte, l'information est transmise à un automate qui gère le maintien de l'outil à profondeur constante par pilotage de vérins électriques. L'outil permet aussi une gestion automatisé pour le travail sur les terrains en devers.

Le tri optique de la vendange proposé par Bucher-Vaslin est basé sur l'analyse d'image. Il a pour fonction d'enlever les particules indésirables de la vendange avec une capacité qui atteint 10 tonnes par heure. L'utilisateur définit ses propres critères en fonction de



Le Trophée d'or a été remis à la SARL Souslikoff & Cie pour sa "bineuse Intercep pneumatique avec régulation automatique de profondeur". Il récompense deux progrès majeurs : d'une part l'assistance pneumatique au travail interceps et d'autre part le contrôle d'effort indépendant des deux côtés qui permet de travailler le sol dévers.

l'objectif et de la qualité initiale de la vendange. Il peut choisir d'éliminer uniquement les corps étrangers, les végétaux et les baies immatures. La vendange est acheminée par un tapis à picots – qui sert à étaler et uniformiser la couche de vendange – dans le dispositif de tri qui est constitué d'un système d'éclairage à LEDs, d'une caméra linéaire et d'un dispositif d'éjection (barreau de buses pneumatiques haute fréquence). À partir du traitement des images, le logiciel détecte la position des objets à éliminer de la vendange, et commande l'ouverture de buses qui – au moment du passage de ces objets – vont les dévier de leur trajectoi-

re pour les envoyer vers un tapis d'évacuation des déchets alors que le reste de la vendange va être acheminée vers la cuve de vinification par un autre tapis. Pellenc propose un tri automatique de la vendange par analyse d'image. Sa capacité atteint 7 tonnes par heure. Ici aussi, la machine permet à l'utilisateur de définir ses propres critères de tri en fonction de son objectif et de la qualité initiale de la vendange. La vendange est acheminée par un convoyeur à cordes – qui sert à étaler et uniformiser la couche de vendange – dans le dispositif de tri qui est constitué d'un système d'éclairage homogène, d'une caméra (visible et/ou visible + infra-rouge) et d'un dispositif d'éjection (barreau de buses pneumatiques haute fréquence). À partir du traitement des images, le logiciel détecte la position des objets à éliminer de la vendange, et commande l'ouverture de buses qui – au moment du passage de ces objets – vont les dévier de leur trajectoire pour les envoyer vers un tapis d'évacuation des déchets. Le reste de la vendange peut également être séparée selon deux niveaux de qualité définis par l'utilisateur.

E. L.D. ■

## Sommet de l'élevage : deux épandeurs primés

La 17<sup>e</sup> édition du Sommet de l'élevage de Cournon (63) a attiré quelque 76 500 visiteurs. 1 120 exposants ont répondu présents pour ce rendez-vous de l'élevage dans une ambiance économique assez morose.

*“Cette édition s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Le Sommet de l'élevage confirme son côté carrefour d'affaires international malgré une situation difficile pour les éleveurs. Avec l'importance de l'augmentation du nombre de visiteurs, nous sommes tenus de réfléchir à une évolution du sommet confirmant son côté professionnel. Ce qui nous amènera à réfléchir aux jours d'ouverture”,* s'exprime Roger Blanc, président du Sommet à l'heure de la fermeture de la 17<sup>e</sup> édition. Autre satisfaction des organisateurs : le nombre d'exposants. Ainsi, 1 120 exposants français, 350 exposants étrangers venus de plus de 50 pays ont fait le déplacement à Cournon. Reste que, selon les exposants, le contexte économique n'a pas facilité les discussions commerciales. L'ambiance était assez morose sur les stands. Le palmarès du Sommet d'Or a mis à l'honneur du matériel qui permet notamment un épandage de meilleur qualité.

### Deux épandeurs mis à l'honneur

C'est le cas notamment de l'épandeur à fumier avec tablier mis au point par la société Buchet. Le tablier avec des traverses évite tout glissement entre fumier et tapis et garantit une régularité et une précision pendant toute

la durée de l'épandage. Pour les régions vallonnées, il n'y a pas de différence dans l'homogénéité de l'épandage en montée ou en descente. Un compteur de débit d'épandage et d'abaque sont placés sur le véhicule pour contrôler le tonnage hectare en fonction de la densité du fumier, la vitesse du tracteur et la largeur d'épandage. L'outil permet un épandage grande largeur dû à l'inclinaison des hérissons de 20° et à leur diamètre (1,02 m), aux couteaux cuillères. Le tablier contribue aussi à la finesse et largeur d'épandage. Le plancher très bas de l'engin, une caisse très large (2,20 m) maintiennent un centre de gravité peu élevé et un confort pour le chargement. Cette machine permet une régularité d'épandage pendant 77 à 80 % du temps d'épandage. La SARL Maître Sarl a été récompensée pour l'épandeur à fumier Vulcain 150. Le tablier avant accompagnateur de cette machine suit le mouvement des chaînes. Sa conception autorise également son montage sur des équipements existants. Il se débraye en fin de course. Cette option permet de satisfaire aisément à la norme EN BaSa en annulant les éboullements sur la partie avant du chargement lors de la vidange. Ainsi la répartition au champs est plus précise et le temps d'épandage est réduit.



*L'épandeur fabriqué par la société Buchet permet une régularité d'épandage pendant 77 à 80 % du temps d'épandage.*

### Un guidage de bineuse par caméra

Côté travaux culturaux, Carre SAS a été mise à l'honneur grâce à Precicam. C'est un système de guidage par caméra pour bineuse. Cette interface est complètement autonome et indépendante de la bineuse permettant ainsi d'atteler rapidement différentes configurations de bineuse. L'outil est composé d'un châssis en deux parties, l'une fixe par rapport au tracteur et l'autre mobile latéralement, avec son attelage trois points sur lequel vient se positionner la bineuse. La caméra suit l'un des rangs de culture et déporte hydrauliquement la partie attelée à la bineuse suivant le besoin. Le système supporte une dérive du tracteur de 15 cm de chaque côté. L'outil comporte

une paire de roues qui stabilise la caméra et contrôle la position de la poutre d'attelage de la bineuse.

Enfin, CCM Industries a été récompensé pour un retourneur d'andains. Ce retourneur d'andains est un appareil muni de rotors à fourches et de déflecteurs (bâches verticales), qui effectue le retournement de l'andain sans éparpillement, en le déposant sur un sol sec. Cet équipement, qui retourne trois andains par passage, garantit une qualité supérieure du fourrage, avec un minimum de passages.

**E. I.D. ■**

## Quand les satellites prennent le volant

Gain de temps, de productivité avec à la clé des économies tout en assurant un confort au conducteur, sont les principaux avantages des barres de guidage. Autre point positif, la lisibilité satellite augmente les périodes d'intervention et offre la possibilité de travailler la nuit.

Au Space de Rennes, la plate-forme recherche et développement a donné la part belle aux innovations technologiques et notamment à la barre de guidage. "C'est un marché qui se démocratise, les entrepreneurs s'équipent très vite. Reste qu'il est très peu visible, l'achat d'un nouveau tracteur se perçoit facilement de l'extérieur, l'investissement dans une barre de guidage est plus discret", souligne Jean-Marc Leroux, animateur à EDT Bretagne, une des chevilles ouvrières des démonstrations sur la plate-forme recherche et développement du Space. La barre de guidage est un outil simple, qui est constitué d'une antenne réceptrice qui capte les signaux GPS. Ces signaux sont ensuite retraités et un boîtier sonore ou lumineux avec une interface graphique plus ou moins complexe selon les constructeurs permet de



Dans l'univers agricole, on parle plutôt de dGPS ou de GPS TRK que de GPS. Quelle différence ? Et bien la précision, le dGPS et le GPS TRK sont des signaux GPS corrigés.

visualiser son tracteur dans l'espace et de conduire le plus droit possible.

Dans l'univers agricole, on parle plutôt de dGPS ou de GPS TRK que de GPS. Quelle différence ? Et bien la précision, le dGPS et le GPS TRK sont des signaux GPS

corrigés. Le GPS, un satellite, envoie en continu un signal donnant l'immatriculation du satellite ainsi que l'heure (horloge nucléaire) de son envoi. Le système portable reçoit les signaux (plus il y a de signaux, plus le positionnement est précis), quatre

au minimum : trois pour le positionnement par triangulation et le quatrième pour le temps. Ces informations sont ensuite retraitées afin d'obtenir le positionnement. La précision varie de 5 à 30 m selon les obstacles. Bien entendu, ce mode n'est pas assez précis pour effectuer du guidage aux champs et est réservé à des applications grand public. Dans l'univers agricole, on parle de Differential Global Position System (dGPS). Le fonctionnement est le même qu'un GPS en mode naturel, sauf qu'il reçoit un signal supplémentaire correctif envoyé par une station de référence via un satellite géostationnaire.

### Une précision submétrique

Avec un dGPS, on obtient une précision sub-métrique. Si les antennes des systèmes permettent de capter



Gegründet 1880

# GERINGHOFF



CUEILLEURS MAÏS et COUPES Repliables de 4.80 à 7.20 mètres



Adaptation de l'équipement rotatif pour la récolte du tournesol avec un cueilleur **GERINGHOFF**

NOUVEAU

Coupe VARIO repliable en trois parties de 6.00 à 6.60 m







Contact : Jean Paul BLANCHET - Mobile : 06 03 16 49 49 - E-Mail : info@geringhoff.fr



Au départ, l'entreprise Pellen basée dans le Finistère a investi dans une barre de guidage pour l'épandage de lisiers sur des parcelles où ses clients sèment eux-mêmes sans jalonnement. Pour les chauffeurs, c'était vraiment compliqué de repérer les bandes. Aujourd'hui, les chauffeurs gagnent du temps sur les chantiers. Ils en perdent moins à manoeuvrer en bout de champs pour suivre le tracé du dernier passage. Aujourd'hui, la barre de guidage les aide et leur permet de passer de bande en bande sans aucun souci.

les signaux bi-fréquence, le signal civil et le signal militaire, alors on peut être jusqu'à quatre fois plus performant. Il existe différents types de correction dGPS. Une première catégorie confère une précision de l'ordre de 20 cm et comprend les corrections Egnos, SF1 et Omnistar VBS. Une deuxième catégorie apporte une erreur inférieure à 10 cm, ce sont l'Omnistar HP et le GPS RTK. À noter que le système Omni Star HP utilise la bi-fréquence qui permet d'éviter le temps d'initialisation. Le système est moins sensible aux obstacles ou à la perte d'un satellite.

Autre mode de géo-référencement, le GPS RTK plus précis que le système dGPS. Il utilise un système de correction basé chez soi, sur un trépied. La précision est affinée à 2 cm. Le coût reste prohibi-

tif sachant en plus que le GPS RTK n'est valable que dans un périmètre de 10 km autour du trépied. Enfin, le dernier système de correction est encore en phase d'apparition. Ce sont les réseaux en temps réel qui fonctionnent grâce à la téléphonie mobile avec des bornes tous les 50 à 60 km. La précision de travail sera alors de 2 cm !

### Un fonctionnement simple

Le fonctionnement de la barre de guidage est simple, au début de la première manoeuvre, l'opérateur indique un point GPS de référence et la largeur de son outil afin d'initialiser la ligne de référence. Ensuite, il y a deux possibilités : avant son premier demi-tour, le conducteur finalise sa ligne de référence par un second point de référence.



Le fonctionnement de la barre de guidage est simple, au début de la première manoeuvre, l'opérateur indique un point GPS de référence et la largeur de son outil afin d'initialiser la ligne de référence. Ensuite, il y a deux possibilités : avant son premier demi-tour, le conducteur finalise sa ligne de référence par un second point de référence.

Ensuite, le système calcule les lignes ou les courbes parallèles à suivre en fonction de la largeur de l'outil. L'autre façon de procéder est de référencer le premier point et d'indiquer l'azimut à suivre.

Dominique Pellen, entrepreneur sur la commune de Plouvorn, dans le Finistère, a fait le choix d'investir dans deux barres de guidage. Histoire à la fois de toujours rester à la pointe de la technologie et de proposer à sa clientèle des prestations innovatrices. Au quotidien, dans l'entreprise finistérienne, le but d'un repérage satellitaire est d'améliorer la qualité des épandages par des apports réguliers aux bons endroits et à la bonne dose. Les effets induits et non négligeables montrent que le GPS améliore d'une part le confort du conducteur pendant l'épandage sur champ, d'autre part la précision du passage, mais également la traçabilité de l'épandage par l'enregistrement de données précises permettant un contrôle a posteriori. "Au départ, on a investi dans une barre de guidage pour l'épandage de lisiers sur des parcelles où nos clients sèment eux-mêmes sans jalonnement. Pour les chauffeurs, c'était vraiment compliqué de repérer les bandes. Aujourd'hui,

les chauffeurs gagnent du temps sur les chantiers. Ils en perdent moins à manoeuvrer en bout de champs pour suivre le tracé du dernier passage. Aujourd'hui, la barre de guidage les aide et leur permet de passer de bande en bande sans aucun souci. Au fil des ans, on s'est aussi rendu compte que la barre apporte une aide précieuse pour épandre du lisier clair sur des pâtures. Auparavant, on avait du mal à voir où le tracteur était passé. On respecte aussi la dose à l'hectare, c'est un service de qualité. Ensuite, le fait de bien connaître les surfaces grâce à la barre permet de fluidifier les relations avec la clientèle, au moindre doute, on fait appel au GPS pour contrôler. Ici, au fil des ans, les parcelles se sont agrandies et leur surface précise n'est pas toujours bien connue. Enfin, avec notre barre, on ne commet pas d'erreur au niveau des intrants, on connaît parfaitement la taille des surfaces et cela nous évite d'avoir des mauvaises surprises comme constater une insuffisance de semences dans la trémie en fin de chantier", souligne l'entrepreneur.

### Et l'autoguidage ?

Les chauffeurs de l'entreprise finistérienne utilisent

### Le point sur l'offre dGPS

Sur le marché français, il existe, en matière de dGPS, différentes offres plus ou moins chères et plus ou moins précises :

- Egnos/Prix : gratuit/Précision : 30 à 60 cm/Commentaire : offre européenne à améliorer
- John Deere SF1/Prix : gratuit/Précision : 20 à 40 cm
- John Deere SF2/Prix : 800 euros/Précision : 5 à 15 cm
- Omni Star VBS/Prix : 700 à 800 euros/Précision : 20 à 40 cm
- Omni Star HP/Prix : 1 500 euros/Précision : 5 à 15 cm

## 113 590 visiteurs au Space

Placée sous le signe des hautes technologies, l'édition 2008 du Space a accueilli 113 580 visiteurs, soit une progression de 2 % par rapport à l'an dernier. Le Space a réalisé en 2008 sa deuxième meilleure affluence depuis sa création (après le record de l'année 2003). Le 23<sup>e</sup> Space se déroulera du 15 au 18 septembre 2009.

du matériel Trimble avec un service sans abonnement. "Pour l'épandage, une précision de l'ordre de la dizaine de centimètres est suffisante. Pour les semis, elle n'est pas toujours suffisante. Pour l'instant, l'autoguidage me paraît trop onéreux, car on ne peut pas facturer le coût à notre clientèle. Des questions subsistent sur la persistance des signaux. En tout cas à terme, l'autoguidage doit nous permettre de se séparer des tracteurs sur les semoirs. Une option qui coûte cher à l'achat et qui demande de l'entretien", constate Dominique Pellen. La prise en main d'une barre de guidage est rapide. Celle-ci permet de travailler la nuit tout en maintenant une qualité de travail. Ensuite, le fait de garder en mémoire des informations sur le chantier permet d'arrêter le travail et de le reprendre exactement au même endroit. Côté inconfort, la barre n'empêche pas l'opérateur de guider son tracteur, d'où au départ une

certaine fatigue due à l'attention. En plus, elle n'empêche pas d'effectuer des manœuvres : la barre ne donne pas d'informations pour le conducteur lorsqu'il arrive en bout de ligne.

L'autoguidage a pu être développé avec l'apparition de la direction hydraulique. Il peut être installé sur tout tracteur ayant une direction hydraulique. Il peut être associé à un dGPS ou un DGPS RTK. L'autoguidage a le même fonctionnement que la barre de guidage simple : le premier passage détermine la trajectoire de référence. Par la suite, le système de guidage prend le contrôle de la machine et la guide le long de la trajectoire calculée. Il suffit que l'opérateur touche le volant pour désengager le système. Il existe deux types de produits. Les modèles que l'on peut qualifier d'évolutifs (ajout d'un élément de guidage) et les modèles complets.

E. L.D. ■



"Pour l'épandage, une précision de l'ordre de la dizaine de centimètres est suffisante. Pour les semis, elle n'est pas toujours suffisante. Pour l'instant, l'autoguidage me paraît trop onéreux, car on ne peut pas facturer le coût à notre clientèle. Des questions subsistent sur la persistance des signaux. En tout cas à terme, l'autoguidage doit nous permettre de se séparer des tracteurs sur les semoirs. Une option qui coûte cher à l'achat et qui demande de l'entretien", estime Dominique Pellen entrepreneur dans le Finistère.

# SEED Drive



## Réglez la densité depuis votre siège !

**SeedDrive de MONOSEM : gérez dans le confort votre densité et économisez !**



**Une précision totale :** un DPA par radar (zéro patinage) et des contrôleurs électroniques individuels procurent des économies de semences.



**Des gains de temps :** grâce à l'hydraulique, fini les chaînes, les engrenages et les pignons !



**De la tranquillité :** gérez sans erreur vos variétés, parcelles, conditions de semis... SEED Drive et son terminal CS 7000 sont compatibles ISOBus.



Plus d'infos sur  
[www.monosem.com](http://www.monosem.com)

# MONOSEM

## La pomme de terre dans tous ses états à Potato Europe 2008

Appartenant au réseau européen Potato Europe créé à l'initiative de l'Allemagne, de la France, de la Belgique et des Pays-Bas qui reçoivent à tour de rôle la manifestation, les cinquantièmes journées internationales de la pomme de terre organisées par Arvalis ont eu lieu sur le site habituel de Villers-Saint-Christophe (Aisne). Ces journées ont connu une affluence record en augmentation de 15 % par rapport à 2004.

Avec un programme très attrayant, les journées de la pomme de terre ont pris une très nette orientation internationale avec 3 500 visiteurs étrangers de plus de quarante nationalités en provenance des cinq continents. Ceci témoigne d'une reconnaissance de la vitalité de la filière française, en cette année proclamée par la FAO "année internationale de la pomme de terre". Les très nombreuses démonstrations dynamiques (22 dans trois secteurs) y étaient pour beaucoup et permettaient d'avoir un large

tour d'horizon de l'offre récente des constructeurs spécialisés.

Plusieurs tendances se sont dégagées comme la lutte contre l'érosion entre les buttes avec l'apparition d'équipements additionnels sur les butteuses permettant de réaliser des micro-barrages dont l'efficacité semble réelle. C'est également la réduction des nombres de passages lors de la préparation et de la plantation avec des chantiers "tout en un" qui offrent l'opportunité de réaliser des économies subs-

tantielles. En matière d'arrachage, les automotrices deux et quatre rangs se développent, mais elles représentent des investissements élevés (de 300 à 450 000 euros) qui ne peuvent être rentabilisés que sur des superficies récoltées importantes. Parallèlement, on redécouvre un engouement pour les machines un rang combinées qui permettent d'effectuer le travail seul avec une excellente qualité finale. Le produit fini peut être stocké directement en pallox sans autre manipulation. Leur prix d'achat est

nettement moindre. Quant aux opérations de réception et de triage, elles mettent en jeu des équipements de plus en plus complets et sophistiqués, aux rendements élevés, et surtout respectueux du produit pour l'obtention d'une qualité optimale, gage d'une valorisation économique élevée.

**Olivier Fachard** ■



*De fortes pluies ou des orages peuvent provoquer une érosion importante entre les buttes. Pour pallier ce problème, Cottard, en collaboration avec l'ARPTHN (Haute-Normandie), a conçu le Barbutte. Monté derrière une fraiseuse butteuse, cet outil réalise des mini-barrages à intervalle régulier dans l'inter-butte. Ils ont pour effet de freiner voire de stopper l'écoulement. Cet équipement est adaptable sur les différents modèles existants de fraiseuses butteuses.*



*Les arracheuses un rang combinées répondent à une évolution du marché. La SE 85-55 UB de Grimme permet des rendements de chantier importants avec une trémie de 5,8 t, mais surtout une grande efficacité de déterrage grâce à deux tapis larges à têtes d'un mètre de large dont le deuxième est équipé d'un séparateur avec quatre rangées de doigts caoutchouc. Ces tapis peuvent être complétés par une table à trois ou cinq rouleaux positionnée au début de la table de visite.*



Ropa France s'affirme comme un acteur majeur du secteur puisqu'en plus des arracheuses WM (ex Wühlmaus), il distribue désormais les planteuses Cramer et les matériels de réception Climax. Il présentait sa nouvelle arracheuse deux rangs combinée WM 8 500 équipée d'un élévateur de déchargement et un canal de ramassage de 1,62 m. L'élévateur à sacoches est repliable en quatre parties pour pouvoir décharger au plus bas dans les remorques et un capteur contrôle le flux entre le fond mouvant de la trémie et l'élévateur.

Ayant retrouvé son indépendance depuis la disparition du groupe Ne-tagco, le Belge AVR a repris son développement de nouveaux produits. C'est le cas de l'arracheuse automotrice Puma, une quatre rangs combinée munie d'une grande trémie de huit tonnes. Conçue autour d'un châssis central qui permet d'avoir une largeur de canal de 2,70 m, elle est munie de quatre tapis à chaînes terminées par un tapis à têtes de 2,35 m ou de rouleaux axiaux (26). D'une puissance de 428 ch., elle est dotée d'un équipement haut de gamme.



Le nouveau masque avant Terra Float est une des particularités de l'automotrice quatre rangs combinée Tectron 415 de Grimme. Sans diabolos et disponible en 75 ou 90 cm, son contrôle de profondeur est assuré par des roues métalliques placées dans les inter-buttes et leur pression est contrôlée depuis la cabine. Son autonomie de récolte est importante avec une capacité de trémie de 7 tonnes.

Se singularisant avec ses trois roues motrices directrices et son essieu arrière à voie variable en continu pour passer de la position champ à la position route, l'automotrice Varitron 200 de Grimme est une machine deux rangs simplifiée avec tapis élévateur (hauteur maxi de chargement 4,20 m). D'une puissance de 326 ch., elle a une grande modularité et peut recevoir différents équipements de déterrage et d'effanage, sans oublier une version combinée avec table de visite et trémie de 7 tonnes.

**CHAPTRACK** Porte-outils agile, maniable, polyvalent, puissant  
MATT.COM

Votre contact  
Jean Mésère au  
06 33 47 99 30

**ELIATIS** - BP 71 - 38430 MOIRANS - Tél. 04 76 35 30 08 - www.eliatis.com

**BONNEL** Charrue portée **EVOLIA**

Destinée aux tracteurs de puissance moyenne ou forte

✓ Nouvelle tête ✓ Coffre de renfort ✓ Largeur raie de 12 à 20"

27110 LE NEUBOURG • Tél. 02 32 35 16 33 • www.bonnel-sa.com

## Innovagri 2008 : un bon cru malgré la pluie

Une météo quelque peu capricieuse n'a pas empêché les visiteurs de venir très nombreux à cette manifestation qui s'affirme comme l'évènement incontournable de la rentrée. Les constructeurs ont présenté en statique mais aussi en dynamique leurs dernières productions. Leur moral est au beau fixe avec des ventes en forte augmentation dans la plupart des secteurs.

Bien que faisant suite à une année combinant Sima et Agritechnica, le salon a pu profiter de nombreuses nouveautés hormis dans les tracteurs. Seuls Massey Ferguson avec le lancement mondial des nouveaux modèles à grosse puissance MF 8 600, et Claas dans une catégorie de puissance plus modeste avec ses nouveaux Axos faisaient l'attraction. Les autres secteurs (travail du sol, semis, pulvérisation

et même récolte) proposaient par contre de nombreuses innovations mettant l'accent sur les rendements de chantier (augmentation des puissances, des largeurs de travail), la précision (développement des équipements assistés par GPS), mais également sur les économies d'énergie (moteurs moins gourmands, utilisation possible des carburants verts...).

**Olivier Fachard** ■



Le nouveau tracteur de grande puissance MF 8690 de Massey Ferguson a été présenté en première mondiale à l'occasion d'Innovagri. Celui-ci développe une puissance maxi de 370 ch. et est équipé d'une transmission continue CVT. La particularité de son moteur est de recevoir un nouveau système de dépollution des gaz d'échappement par l'urée, d'où la présence d'un réservoir additionnel. Ce tracteur préfigure la nouvelle série qui doit être complétée en fin d'année.

Thiérart fabrique et commercialise le récupérateur de menues pailles, conçu initialement par l'ETA Alain Bon. Son principe est simple : la menue paille est récupérée en sortie de la moissonneuse batteuse dans une auge, puis répartie entre deux vis verticales qui la transfèrent dans une trémie montée à l'arrière de la machine (capotage tôle ou toile). La trémie est ensuite vidée en bout de champ par basculement de la trémie. Cela permet de diminuer les traitements en maîtrisant les repousses et surtout de ramasser un sous-produit valorisable en nutrition animale, paillage, chauffage ou bio-industrie. ▶



L'offre moissonneuses batteuses de Massey Ferguson s'enrichit avec l'arrivée des Centora à huit secoueurs. Celles-ci remplacent les Cerea avec deux modèles de 378 et 413 ch., disponibles également en version Auto Level. Elles sont complétées par les machines non conventionnelles Fortia, avec trois modèles la MF 9895 déjà commercialisée à laquelle s'ajoutent les MF 96 95 et 97 95 de 378 et 413 ch. et équipées d'un rotor plus petit de 700 mm (contre 800 mm pour la 98 95).





Idass présentait son nouveau pick-up repliable pour ensileuses Easy-Way de 4,45 m de largeur de travail (3 m replié) dont la particularité est d'être conçu à partir de deux demi-bâts liés par un axe de rotation central. L'entraînement de la vis d'amenée est double (droit et gauche) sans crabot au centre de la vis. Son entraînement est simplifié par un boîtier répartiteur latéral. Il peut être équipé de roues boggie à la place des patins et des rouleaux.



Les nouveaux automoteurs de pulvérisation Laser PR 3240 et 4240 (3 200 et 4 200 litres) de Tecnomat ont la particularité, outre leur nouveau châssis entièrement suspendu, d'être équipés d'une transmission hydrostatique 40 km/h à cylindrée variable pour plus de souplesse de conduite. Le nouveau système de remplissage Novaflow et différentes régulations dont la Novatop Visio pour l'agriculture de précision par GPS font partie de l'équipement proposé.



Malgré un marché difficile, Moreau poursuit son développement avec sa nouvelle arracheuse automotrice Lexxis huit rangs qui reprend les bases de la Lexxis. Celle-ci est équipée d'une effeuilleuse avec vis d'évacuation et scalpeurs à correction d'angle automatique et d'un bâti arracheur socs ou disques (45/50 mixte) constitué de deux blocs de quatre éléments. Le circuit de nettoyage comprend six turbines à vitesses réglables (table à rouleaux en option).



La gamme des pulvérisateurs trainés Meteor de Hardi-Evrard est proposée désormais en cinq capacités avec l'arrivée du 5 400 litres. Recevant exclusivement une rampe alu avec trois modèles pour des largeurs allant de 28 à 42 m, il est équipé d'une régulation DPAE Regular avec poignée multifonctions. Il est doté d'un ensemble châssis-cuve entièrement nouveau et d'équipements comme la suspension mécanique à ressort central, la flèche suspendue et une béquille hydraulique.



Vicon a dévoilé ses deux nouveaux modèles de presses à haute densité, les LB 12 70 et 12 90 qui remplacent les LB 12 270 et 12 290. Ces presses confectionnent respectivement des balles de 120 x 70 et 120 x 80 ou 120 x 90. Elles reprennent les caractéristiques de leurs aînées avec un look plus moderne et des améliorations comme pour le rotor Omnicut avec un nouveau principe d'extraction des couteaux du canal par un système à cassette d'accès rapide. Elles reçoivent aussi le nouveau boîtier de contrôle Focus plus convivial.



Disponible en 3 et 4 mètres châssis rigide et 4, 5 et 6 m repliable, le semoir trainé Kompact Solitair 9 "Plus" de Lemken se singularise par sa trémie basculante de 4500 l. Cette conception permet une meilleure répartition des charges (en arrière pendant le semis et en avant pour le transport). Il est équipé à l'avant d'un Heliodor pour la préparation (deux rangées de disques concaves crénelés) et de la nouvelle ligne de semis à double disques OptiDisc.



Destiné aux semis rapides sur sols déchaumés, le semoir Sprinter ST de Horsch est désormais disponible en trois mètres de largeur. Il est proposé en plusieurs versions dont une avec trémie double (2 280 et 1 520 litres) et des socs Duett permettant le semis et l'apport d'engrais en un seul passage. Montés sur des dents MultiGrip, les socs semeurs garantissent une profondeur régulière.



Le semoir Easydrill de Sulky est désormais proposé en version traînée six mètres. Bien que conçu pour les semis directs, il est très polyvalent et peut aussi travailler sur sol déchaumé superficiellement voire sur labour. Sa particularité est de pouvoir travailler dans les sols les plus durs grâce aux 250 kg de pression sur chaque élément semeur précédé d'une roue de jauge Farmflex (une pour deux éléments) pour une profondeur de semis réglable par cales.



Les principales évolutions du semoir de précision Monosem NG 4 Plus, disponible en plusieurs versions pour le maïs et la betterave, sont notamment un support chasse-mottes réglable, un bloc tasseur arrière ouvert pour une meilleure évacuation de la terre et des débris, un nouvel index de profondeur bien visible, et en option une coupure de rangs mécanique à lever.



Kuhn élargit sa gamme de semoirs traînés Speedliner avec le SC 3 000 (largeur de travail 3 mètres). Destiné aux semis sur sols déchaumés, il bénéficie d'une grande autonomie avec une capacité de trémie de 2 500 litres. Il est équipé d'une double rangée de disques galbés, d'un rouleau-pneus porteur et d'éléments semeurs à doubles disques montés sur parallélogramme avec une pression réglable de 20 à 70 kg.



Précision, rapidité et fiabilité sont les principales caractéristiques du semoir Spirit de Väderstad (proposé en 4, 6, 8 et 9 mètres avec une trémie de 3 740 l). Cet outil est composé de deux rangées de disques de type Carrier (450 mm de diamètre, crénelés) ou type Rapid (410 mm, concaves), montés sur bras indépendants et suspendus, précédés ou non de lames niveleuses, de roues packer décalées et de doubles disques semeurs de grande taille (38 cm).



Le semoir Turbosem de Herriau continue son évolution avec sa dernière version, le P 24 Evolution II, proposé en 3 et 4 m combiné avec un outil de préparation animé. Il peut desservir jusqu'à 24 éléments semeurs (standard, TT arrière ou double disques) et le réglage de la densité de semis est assuré par une boîte de vitesses à commande électrique. La trémie de 1 200 litres est en polyester et l'ensemble est plus léger pour moins de porte-à-faux.

# Réduire la dérive : une priorité en pulvérisation viticole

La vigne nécessite la mise en place d'un plan de protection phytosanitaire. L'application de ce plan passe le plus souvent par l'épandage d'une bouillie sur l'ensemble de la végétation. Les exigences de cet épandage sont les mêmes que pour les cultures de plein champ, mais les conditions d'application sont beaucoup plus complexes.

Comme pour toute pulvérisation, l'objectif final est de répartir de façon homogène des gouttes bien calibrées à la surface du végétal. Pour l'atteindre, il faut maîtriser la quantité par hectare, créer un maximum de gouttes de taille adaptée, transporter ces gouttes jusqu'à la cible, assurer une bonne répartition transversale et longitudinale.

La quantité voulue par hectare s'obtient en adaptant parfaitement le débit global à la vitesse d'avancement. Maîtriser un débit est actuellement chose simple. Une bonne pompe, le plus souvent à pistons membranes, et un retour calibré autorisent d'excellents résultats.

## Maîtriser la vitesse

Là où les difficultés commencent, c'est lorsque l'on veut contrôler parfaitement ce débit en fonction de la vitesse d'avancement. Ce paramètre est d'autant plus difficile à maîtriser en vigne que les pentes importantes peuvent entraîner de fortes perturbations liées aux variations de régime moteur et au patinage.

Cette première étape étant franchie, il faut créer des gouttes de petites tailles pour couvrir un maximum de surface. Pour cela, deux solutions sont possibles. La première consiste à faire passer le flux de liquide à travers une buse. Sur les appareils dits à

## METEOR 5400

- Prêt pour l'avenir






Flèche suspendue à ressort à lames avec béquille hydraulique intégrée	Suspension mécanique EVRARD par ressort hélicoïdal central avec amortisseur intégré	Option gestion automatisée des tronçons par GPS (ASC), souvent associée à l'éclairage des rampes pour le travail de nuit	Option dévidoir automatique pour le rinçage extérieur
---	---	--	---



HARDI-EVRARD / Votre spécialiste en matériels de protection des cultures / [www.hardi-fr.com](http://www.hardi-fr.com)

jet porté, la buse à turbulence alimentée avec une pression assez élevée offre un spectre intéressant. L'utilisation du principe de venturi sur les appareils dits pneumatiques donne également d'excellents résultats avec une tendance à produire des gouttes fines. C'est lors du transport des gouttes jusqu'à la cible que de grosses difficultés apparaissent. Pour un même vignoble, les conditions peuvent changer en fonction du stade végétatif. Lors de certains traitements d'hiver, seules les branches maîtresses doivent être atteintes. En pleine végétation, c'est toute la masse végétale qui doit bénéficier d'une application. Celle-ci pouvant être très dense, il est parfois bien difficile d'y pénétrer. Peu avant la récolte, c'est au contraire une zone bien localisée au niveau des grappes qui doit pouvoir être protégée.

Tous les vignobles n'ayant pas la même hauteur ni le même espacement entre rangs, la répartition transversale est beaucoup plus difficile à maîtriser que sur une culture basse. Pour les mêmes raisons, mais aussi du fait de la difficulté de maîtriser la vitesse d'avancement, la répartition longitudinale n'est pas aisée à contrôler. À tout cela, il convient d'ajouter les problèmes liés à la stabilité des appareils dont le centre de gravité est parfois placé très haut. Enfin, c'est l'espace de manœuvre réduit en bout de parcelle et le transport sur route qui représentent un handicap important.

### **Prendre en compte l'environnement**

Face à ces multiples difficultés et partant du principe que la pulvérisation était bien souvent une activité contraignante mais peu valorisante par rapport à l'élevage du vin, les utilisateurs recherchaient des solutions simples. Que ce soit avec l'hélicoptère ou avec un appareil à jet porté, le principe consiste à créer un nuage de goutte et à provoquer un déplacement d'air qui est destiné à transporter les gouttes et à les faire pénétrer dans la végétation. Si cette technique relativement radicale a son effica-

cité, elle présente de nombreux inconvénients. La maîtrise de la trajectoire de la pénétration et de la répartition est loin d'être parfaite et les pertes de produit par dérive sont importantes. Il y a donc un gaspillage de matière active qui a un coût économique non négligeable mais qui, surtout, entraîne un risque de pollution élevé. La volonté actuelle de respecter l'environnement met cet aspect du problème au premier plan. Il y a quelques années, seuls certains viticulteurs qui commercialisaient eux-mêmes sur place leur vin étaient parfois sensibilisés. C'était par exemple le cas dans les années 1980 de viticulteurs alsaciens qui se sont très tôt intéressés à la pulvérisation pneumatique. Ils craignaient déjà de voir s'éloigner quelques clients allemands circulant sur la route du vin et observant le panache qui suivait les pulvérisateurs à jet porté. Si leur préoccupation était plus économique qu'écologique, le mouvement est maintenant devenu irréversible. Tous les matériels proposés par les constructeurs pour le traitement des vignes sont, soit des appareils pneumatiques classiques, soit des systèmes permettant de réduire au maximum le gaspillage des produits. Le choix de ces technologies entraîne des contraintes beaucoup plus importantes lors de la conception et de l'utilisation de ces équipements. Le circuit du liquide reste relativement simple. Une pompe à pistons membranés aspire le liquide et le refoule à faible pression dans une buse dont le seul rôle est de réguler le débit. Si ce circuit est simple, il nécessite cependant un minimum d'attention. L'agitation, la filtration et le contrôle périodique du débit sont des éléments importants à ne pas négliger. Globalement, le circuit de liquide doit répondre aux mêmes règles que celui de pulvérisateurs de grande culture. Un arrêté du 12 septembre 2006, la "Loi sur l'eau" également en date de 2006 et la directive machines de 1998 définissent les grandes règles à respecter. La loi sur l'eau rendra également obligatoires certaines prescriptions techniques ainsi qu'un contrôle des matériels de pulvérisation.

### **Le flux d'air n'est pas toujours simple à maîtriser**

Moins encadré par des normes et des règles strictes, le circuit d'air d'un pulvérisateur pneumatique n'en reste pas moins délicat à mettre au point et à régler. La turbine est le cœur du circuit. Pour être efficace, elle doit tourner à grande vitesse. Bien souvent, les constructeurs installent un multiplicateur à deux vitesses qui permet d'adapter le débit d'air au type de traitement. La turbine doit donc être parfaitement équilibrée pour limiter les vibrations. Son contrôle périodique est donc indispensable. Son efficacité dépend aussi de sa forme. La mise au point d'une turbine nécessite une sérieuse étude aérodynamique et ne peut laisser place à l'improvisation. Toute erreur de conception entraîne un accroissement du bruit, une perte de performance, ou une augmentation de la puissance consommée. Comme



*Pour une bonne pulvérisation viticole, l'objectif final est de répartir de façon homogène des gouttes bien calibrées à la surface du végétal. Pour l'atteindre, il faut maîtriser la quantité par hectare, créer un maximum de gouttes de taille adaptée, transporter ces gouttes jusqu'à la cible, assurer une bonne répartition transversale et longitudinale.*

celle-ci dépasse bien souvent les 30 à 40 chevaux, les constructeurs proposent des modèles à embrayage centrifuge. Ceux-ci facilitent la mise en route et l'arrêt en plus de la commande de débrayage qui permet de faire fonctionner le circuit de liquide, seul pour le réglage ou l'utilisation d'une lance de pulvérisation. Pour obtenir un maximum d'efficacité en végétation haute et dense, on trouve également des doubles turbines qui augmentent encore les performances. Le positionnement de la turbine sur l'appareil peut également avoir une incidence non négligeable sur l'efficacité du traitement. Placée en position arrière, elle provoque un porte-à-faux plus ou moins important. Si l'aspiration se fait par l'arrière, on constate un risque de réaspiration de l'air déjà chargée de produit, ce qui peut modifier les caractéristiques du traitement. De plus, sur vigne étroite et dense il y a un risque d'aspirer les feuilles détachées par le traitement. Certains constructeurs proposent des turbines inversées. L'air est aspiré par des ouïes placées entre la cuve et la turbine. L'aspiration se fait alors avant le passage de la rampe réduisant les risques précédents. On trouve également des turbines placées à l'avant du pulvérisateur en position verticale ou couchée. Il n'y a pas de réaspiration du traitement, le porte à faux est réduit et le centre de gravité de l'ensemble baisse. En position couchée, l'entraînement nécessite l'utilisation d'un renvoi d'angle supplémentaire et l'accessibilité est réduite.



Tous les matériels proposés par les constructeurs pour le traitement des vignes sont, soit des appareils pneumatiques classiques, soit des systèmes permettant de réduire au maximum le gaspillage des produits.

Au-delà des performances de la turbine, la position, la taille et la forme des prises d'air sur la périphérie du carter peuvent influencer fortement le débit d'air qui sort vers chaque main de traitement. Ce sont ensuite les diamètres, les longueurs, les rayons de courbure et la nature des tuyaux de transport d'air qui peuvent générer des pertes de charge et donc des différences de débit d'air à la sortie. Il est essentiel pour le constructeur d'étudier minutieusement chaque détail et pour l'utilisateur de respecter les équipements d'origine.

Arrivée au niveau des buses de sortie, la techno-

# Tecnoma



## Etre visionnaire, c'est apporter aujourd'hui les réponses de demain



Il ne suffit pas d'innover, encore faut-il mettre ces innovations à la portée de tous.

**NOVATOP** vous y donne accès.

- Récepteur **DGPS EGNOS**, système de guidage avec barre intégrée à l'écran, rappel sur barre de guidage externe, ouvertures et fermetures automatiques des tronçons, modulation de doses, connexion pocket PC.

Dirigez votre pulvérisateur au doigt et à l'œil et ... soyez tranquille pour demain.



**La pulvérisation c'est nous**  
**Notre cœur de métier c'est VOUS**

54 rue Marcel Paul - BP 195 - 51206 EPERNAY - Tél : 03 26 51 99 99  
Fax : 03 26 51 83 51 - e-mail : tecnoma@tecnoma.com - www.tecnoma.com



APE STRATEGIE 03 26 59 97 97 - 2843-10-08 - ET

logie des venturis est maintenant bien connue, encore faut-il veiller à les maintenir en parfait état alors qu'elles sont particulièrement exposées.

## De nombreuses solutions disponibles

Les solutions proposées sont multiples et variées. Elles vont du canon agissant à distance à la voûte de traitement face par face. C'est sans aucun doute cette dernière solution qui semble la mieux adaptée pour effectuer un traitement de qualité respectueux de l'environnement. Elle présente également l'avantage de pouvoir être équipée de buses simples pour un traitement hivernal, de buses accompagnées d'un flux d'air pour faciliter la pénétration ou encore de venturi pour une couverture générale. Quelle que soit la solution choisie, les réglages sont beaucoup plus complexes que sur un pulvérisateur de grande culture. S'il faut veiller à la hauteur de la rampe pour qu'elle ne risque pas de toucher le haut de la végétation, il faut surtout veiller à l'inclinaison et au bon positionnement de chaque buse en hauteur par rapport à la hauteur de la vigne et au type de traitement envisagé. Il faut également bien maîtriser la puissance du flux d'air par rapport à la distance de la végétation. Un flux faible et une distance élevée limitent la pénétration et rendent le traitement inefficace. Un flux trop puissant à faible distance favorise le gaspillage et peut même entraîner une dégradation de la végétation. Les voûtes sont des solutions contraignantes si l'on veut traiter plusieurs rangs simultanément. La rampe est lourde et haute. Elle a donc tendance à faire monter le centre de gravité, l'ensemble réduisant du même coup la stabilité. Selon les écartements entre rangs et les pentes, tous les vignobles ne sont donc pas adaptés à cette technique. La maniabilité en bout

de parcelle n'est pas toujours évidente et le chauffeur doit être particulièrement vigilant.

Les constructeurs rivalisent donc d'imagination pour faciliter le repliage, la suspension et la sécurité de ces voûtes. Pour les végétations à faible densité, il existe depuis longtemps des rampes à recyclage composées de rampes à jet projeté accompagnées de panneaux récupérateurs qui recyclent l'excédent de produit passé au travers du rang. Sur ces voûtes relativement lourdes, l'emploi de buses simples ne permet pas une pénétration efficace en forte végétation. Elles ne conviennent donc pas à tous les vignobles et à tous les traitements. À l'opposé, les pulvérisateurs à jet porté basés sur le principe de venturi offrent un maximum de pénétration mais ils ont tendance à produire un spectre de gouttes trop fines qui favorise la dérive. Il existe une autre solution proposée par Tecnomat sous le nom de Turbocoll. Il s'agit d'un circuit de pulvérisation classique équipé de buses qui créent un spectre de gouttes moins sensible à la dérive. Ces gouttes sont ensuite prises en charge par un flux d'air au niveau de chaque branche de la voûte. Le flux d'air est créé par une turbine centrale ; il est ensuite amplifié au niveau des buses par un venturi air-air. Le système s'apparente à un pulvérisateur à jet porté sur lequel on placerait une turbine entre chaque rang. L'avantage essentiel est de pouvoir dissocier pulvérisation et flux d'air pour mieux maîtriser le traitement. On trouve également sur le marché des systèmes similaires ne disposant que de simples sorties d'air sans venturi. C'est sans aucun doute vers ce genre de solutions que s'orienteront les recherches dans l'avenir pour obtenir un traitement efficace mais respectueux de l'environnement.

**Gérard Vromandt** ■

### Tableau des principales règles à respecter lors de la construction d'un pulvérisateur

Le volume global de la cuve doit dépasser de 5 % le volume nominal.
Le volume résiduel total doit être inférieur à 0,5 % du volume nominal + 2 litres par mètre de rampe.
La cuve de rinçage doit contenir 10 % du volume nominal ou 10 fois le volume résiduel diluable.
Le remplissage doit éviter le retour vers la source.
Il convient de mettre en place un système anti-débordement.
L'incorporation des produits doit se faire avec un dispositif de transfert sauf si l'orifice de remplissage est accessible
Le rinçage des bidons doit se faire à l'eau claire vidée ensuite dans la cuve
L'appareil doit disposer d'un dispositif d'agitation
L'appareil doit disposer d'un bidon lave-mains de 15 litres d'eau propre
L'appareil doit disposer d'une soupape de sécurité
Les instruments de réglage doivent être fiables précis et lisibles
Les portes buses doivent disposer d'antigouttes
La vidange doit pouvoir être totale et sans risque de projections sur l'opérateur
Les filtres doivent être accessibles et démontables cuve pleine
Le rinçage du circuit doit être possible indépendamment de celui de la cuve
Un indicateur de niveau doit être visible depuis la cabine et le lieu de remplissage
Les parties tournantes doivent être protégées
La notice doit être en français et indiquer toutes les procédures de réglage et d'utilisation



**Notre plus belle invention,  
votre rentabilité.**



### **Nos médailles ?**

En 78 ans, Fendt a reçu les plus hautes distinctions pour ses apports technologiques au machinisme agricole.

Ces innovations, nous les avons systématiquement déployées sur nos gammes.

D'année en année, nos matériels ont gagné en polyvalence, en fonctionnalité, en puissance et toujours en fiabilité.

Aujourd'hui nous vous offrons un outil qui consomme peu, dure longtemps et conserve sa valeur.

Travailler avec ces certitudes, c'est s'ouvrir de nouvelles perspectives.

[www.fendt.com](http://www.fendt.com)



# **FENDT**

**Voir plus loin**

## Casser du bois sans trop bûcher !

Le bois bûche est le mode de chauffage le plus durable. Outre son aspect renouvelable, il est bien situé au niveau des bilans énergétiques, de l'impact sur l'effet de serre et de la pollution de l'eau. Pour vivre de ce créneau et concurrencer l'abattage au noir, il faut mécaniser sa fabrication. Aperçu de quelques outils pour y arriver.

Dans une bûche, l'écorce et l'aubier brûlent moins bien que le cœur. C'est pourquoi, un bon bois de chauffage doit toujours être fendu. On atteint ainsi rapidement la température nécessaire à une bonne combustion de l'écorce. L'écorce empêche le gaz présent dans le bois de se libérer. Ce dernier activant les flammes, une bûche non fendue brûlera quand même, mais moins bien car elle s'enflamme plus lentement. Plusieurs raisons justifient de se retrousser les manches. Le tout pour un meilleur confort : une fois fendu, le bois sèche nettement plus vite. Du bois vert, fraîchement abattu, contient jusqu'à 50 % d'humidité, 20 % étant le maximum tolérable et 12 à 15 % l'idéal. Sans oublier que plus le bois utilisé est petit, plus la surface de contact est importante et donc, meilleure sera la combustion. Pour les professionnels et les amateurs, il existe toute une gamme de fendeuses hydrauliques verticales ou horizontales avec des poussées généralement comprises entre 4 et 40 tonnes ainsi que des combinés adaptés au sciage et au fendage. Bien entendu, les professionnels sont concernés pas les grosses puissances. Le choix du matériel va dépendre de la quantité de bois à traiter chaque année : *"Un combiné pour traiter du bois en 40 cm peut être rentable autour de 1000 stères par an"*, estime Damien Gauthier de la société Rabaud. Position quasi identique pour Yanigav qui propose un combiné pour casser et scier du bois jusqu'à 30 cm de diamètre : *"Notre machine peut être ren-*



Le Xylog 400 de chez Rabaud est un combiné qui permet de scier et de casser des rondins jusqu'à 400 mm de diamètre. Une fois sciées et cassées, les bûches mesurent entre 250 et 550 mm de longueur en fonction du choix de l'opérateur. Cet outil est constitué d'une scie à chaîne surdimensionnée.

*tabilisée pour des volumes de 500 stères"*, déclare Philippe Artaud son directeur. Au sein de la société Nidal Posch, le positionnement est un peu différent ainsi pour Jocelyn Auffret, responsable commerciale, les combinés de la gamme Posch se destinent plutôt à des volumes compris entre 3 000 et 10 000 stères par an voire 15 000. En matière de technique au niveau des scieuses, le choix se porte entre des scies à chaîne ou des scies circulaires. *"Pour des questions pratiques, la scie circulaire me paraît plus adaptée. Les besoins en entretien sont quasi nuls. Sur une lame de tronçonneuse, il faut affûter la lame"*, ajoute Philippe Artaud.

### Visez la qualité !

*"Lorsque l'on est un professionnel, il faut livrer au client un produit de qualité irréprochable en prenant soin de bien respecter les conditions d'humidité et les longueurs de coupe. C'est une activité qui demande un effort de trésorerie important. Pour offrir aux clients un bois de qualité, on propose un cribleur de déchet qui nettoie le bois fendu des déchets comme des morceaux d'écorce ou de bois", explique Jocelyn Auffret de chez Nidal. Le tambour en rotation permet aux déchets de se détacher et ceux-ci tombent à travers une grille. Il peut s'utiliser sur n'importe quelle machine disposant d'un tapis d'évacuation.*

### Fendeuse verticale ou horizontale ?

Premier élément important au moment du choix, bien s'assurer que l'appareil respecte la norme de sécurité EN 609-1 à savoir qu'il faut actionner deux manettes pour déclencher le vérin hydraulique. Si pour simplifier cette utilisation, certains shuntent ce système, ce n'est pas vraiment une bonne idée à suivre. Pour les fendeuses hydrauliques, deux écoles existent : le fendage sur des machines verticales ou horizontales. L'un est plus traditionnel, l'autre plus récent. Les fendeuses verticales ont une poussée comprise entre 10 et 30 tonnes et sont opérationnelles sur des billons allant jusqu'à 70 cm de diamètre pour 110 cm de hauteur. Les fendeuses horizontales sont opérationnelles sur des bûches d'une hauteur

### Un appel d'air pour le bois bûche

La bûche est le combustible bois, le plus utilisé par les particuliers. La consommation du bois de chauffage en bûches est estimée au niveau français à 51 millions de stères. Elle représente 20 % de l'énergie thermique utilisée dans l'habitat, soit 8,6 millions de TEP par an consommées par un parc de 6,750 millions d'appareils de chauffage et 1,4 millions de cheminées ouvertes.



La fendeuse de bûches Rabaud F 40 (40 tonnes de poussée) peut être pilotée à distance grâce à une radiocommande.

allant généralement jusqu'à 125 cm, la poussée de ces outils est comprise entre 20 et 40 tonnes. Les appareils verticaux ont l'avantage d'être compacts, faciles à déplacer sur les chantiers. Les fendeuses horizontales réduisent la manipulation des billons grâce à des paniers de levage hydraulique : "Si on travaille seul, c'est plus facile d'utiliser des fendeuses verticales. Avec un treuil forestier, on peut faire bouger les grumes sans trop de souci. On a abandonné les câbles pour nous treuils, on a privilégié les chaînes qui ne s'effilent pas au fil du temps", constate Damien Gauthier. "Les fendeuses horizontales sont plus ergonomiques. Elles assurent plus de sécurité. Un utilisateur peut plus facilement se dégager", note pour sa part Philippe Artaud.

Au moment du choix de l'appareil, il faut se concentrer sur plusieurs points : "le rapport poids

-puissance est essentielle surtout pour une utilisation professionnelle. À titre d'exemple, un appareil de 200 kg pour une poussée de 19 tonnes soulève des interrogations et sa fiabilité dans le temps m'in-

# Rabaud

Le sens de l'innovation

## Valorisez tout votre bois simplement

LEADER DE LA FENDEUSES DE BÛCHES de 4 à 40 tonnes avec + de 110 000 machines en service, Combiné scie/fendeuse, Fagoteuses de bûches et de branches, Broyeurs de branches...



Treuil à chaîne pour une meilleure longévité : une exclusivité RABAUD

Fendeuse horizontale avec grue

Nouveau

Grappin avec rotator

Fagoteuse de bûches

Broyeurs de branches



Nouveau

Combiné scie/fendeuse XYLOG 400

RABAUD - Bellevue - 85110 Sainte Cécile  
Tél.: 02 51 48 51 51 - Fax: 02 51 48 51 53

[www.rabaud.com](http://www.rabaud.com)



Partant du principe qu'il est plus facile de tourner le coin que la bûche, Yanigav a équipé sa fendeuse de 32 tonnes d'un coin rotatif.

terroge. Ensuite, il faut aussi bien étudier le diamètre du vérin. Des constructeurs proposent des appareils avec des vérins de petite dimension, compensés par une pression pour fendre de 250 bars. Chez Rabaud, nos appareils fonctionnent autour de 210 bars. Résultat les pompes hydrauliques sont moins sollicitées et l'huile hydraulique ne se transforme pas en huile de friture", assure Damien Gauthier.

La longueur du vérin détermine aussi la grandeur des bûches admissibles. Chez Posch, on propose des fendeuses horizontales à double vérin pour un retour deux fois plus rapide et pour maintenir une cadence horaire plus élevée. Ce double vérin équipe notamment les modèles Hydrocombi 24 Turbo et 16 Turbo, qui délivrent respectivement une poussée de 24 et 26 tonnes. Chez Binderberger, les fendeuses verticales sont dotées d'une embase tournante, qui permet aux bûches de se fendre sans trop de problème en suivant le fil du bois. Les différents modèles comportent aussi un système de blocage du bois. Grâce à un couteau denté sur le fendeur, le bois coupé de biais peut aussi être fendu sans tomber. Chez Posch, le bois est retenu à la verticale grâce à une pointe de retenue efficace sur bois fin aussi bien que celui coupé à l'oblique. Ce constructeur propose aussi de série un dispositif de lavage du bois. Autre volonté de se démarquer de la concurrence, la société Yanigav propose des outils livrés en première monte avec des huiles biodégradables. D'un point de vue technique, les huiles biodégradables présenteraient des avantages : "Avec les huiles classiques, on a connu des ruptures de viscosité alors qu'avec les biolubrifiants la viscosité se maintient parfaitement dans des températures comprises entre -20° C et +50° C. Une rupture de viscosité et c'est la pompe hydraulique qui tombe en rade. De plus, elles permettent d'espacer le temps

entre deux vidanges. Les performances techniques sont remarquables et 90 % du produit est biodégradable en trois semaines", souligne Philippe Artaud. Les lubrifiants biodégradables seront obligatoires dans les zones sensibles en 2010. Autre force de Yanigav, le coin des fendeuses termine son chemin au ras du plateau, ce qui permet d'éclater un billon à coup sûr et évite toute reprise en main.

## Le choix du coin

Depuis quelque temps, on voit apparaître sur les machines des coins en croix, qui permettent de fendre la bûche en quatre. Côté positif, on peut espérer un gain de temps et d'énergie et l'on peut espérer prolonger la durée de vie d'une fendeuse. Ce type de coin nécessite un réglage optimal de la machine. Reste que si l'on est bloqué dans le bois, il est parfois difficile de sortir le coin. Globalement un coin avec un angle d'attaque prononcé permet d'aller vite pour fendre le bois. Dans les premiers instants où le coin pénètre le billon, la demande en puissance est forte et une fois que le bois s'éclate, celle-ci est atténuée. Pour éclater le bois, Yanigav a choisi d'équiper sa fendeuse de bûche de 32 tonnes d'un coin rotatif : "L'efficacité est plus grande. On peut tourner le coin pour trouver le fil du bois et puis ce type de coin permet de tourner autour des nœuds. On diminue les besoins en puissance", commente Philippe Artaud. Chez Yanigav, la fendeuse horizontale est équipée d'une lame tranchante, "qui permet de couper les nœuds. On gagne de 20 à 30 % d'efficacité".

E. I.D. ■

Yanigav propose une fendeuse horizontale équipée d'une lame tranchante. Selon Yanigav, le gain d'efficacité par rapport à un système classique est de 20 à 30 %. Le dégagement est de 1,15 mètre. Cette fendeuse est dotée d'une large table de réception.



## Mettre son bois en forme !

Pour faciliter la mise en forme des bûches avant la commercialisation, Rabaud et Nidal Posch proposent deux outils pour aller vite. Chez Rabaud, on propose une fagoteuse baptisée Fagomatic Bu Pro. Elle s'attelle sur les trois points du tracteur. La butée permet de réaliser des fagots droits et consolide l'ensemble du châssis. Pour l'opération de liage, il existe deux supports bobines avec guide-fils et un système de tension mécanique avec quatre ergots.

Chez Nidal Posch, le PackFix permet d'emballer automatiquement les bûches pour faciliter le séchage, le stockage et la livraison. Cet outil est constitué d'un tambour de remplissage que l'on remplit de bûches (de préférence en sortie d'un tapis d'évacuation), le tout est placé sur une palette. Dès que le tambour est plein, un bras articulé enroule le tambour par un filet. Ensuite, le tambour se soulève et le ballot de bois peut être déplacé facilement et stocké.

# YANIGAV

Le Spécialiste Français des filières bois et piquets depuis 1970

## Travaillez moins, pour gagner plus !

### FB25

Fendeuse de bûches  
à lame tranchante  
Coupe même  
les nœuds



avec des matériels

**+ Faciles**  
**+ Efficaces**  
**+ Rentables**  
**+ Sécurité**

[www.yanigav.com](http://www.yanigav.com)

### FBF 25

Fendeuse de bûches horizontale  
Chargeur de  
bûches  
hydraulique



### COMBY 750

Combiné scie fendeuse chargeur  
**+ de 50 stères par jour** avec  
une vitesse de vérin de 44 cm/s



### JOBEAU M500

Le Broyeur professionnel 24 CV  
autotracteur compact très maniable,  
branches Ø 12 cm



### TANDEM SCTP

Fini la corvée de chargement



### HYDROCHOC

sur porteur  
La Révolution Percussion  
pour Téléscopiques,  
Tracto-pelle ...



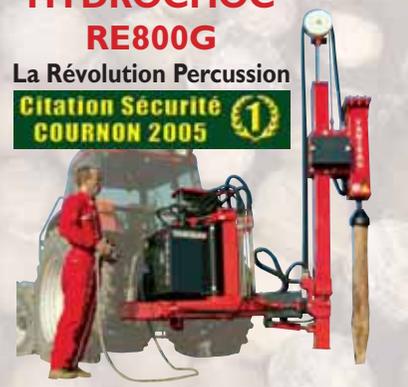
### THY 400

Tarière hydraulique  
Moteur orbital  
à haut rendement  
L'efficacité  
d'une tarière sur un  
porteur hydraulique



### HYDROCHOC RE800G

La Révolution Percussion  
Citation Sécurité  
COURNON 2005



YANIGAV

Le Verdillet - 42840 COMBRE

Email : [contact@yanigav.fr](mailto:contact@yanigav.fr) - Tél. 04 74 64 51 51 - Fax 04 74 64 51 13



# VINITECH BORDEAUX

## 2-4 DÉC 2008

Un monde d'échanges  
dans un monde qui change



### L'unique temps fort de la filière en 2008

A deux pas de chez vous, le salon Vinitech, c'est le rendez-vous incontournable de tous les professionnels de votre région. Il s'organise autour des 3 secteurs clés du marché : **Viticulture, Viticole, Conditionnement & Mise en Marché**, pour coller au plus près de vos préoccupations.

### Une effervescence d'échanges et d'idées.

Au **Forum des Idées**, participez à un formidable partage d'expériences et d'opinions.

Assistez à des conférences, des discussions, des tables rondes, des ateliers... des rendez-vous ouverts à tous !

Vinitech accompagne chaque professionnel qui s'interroge sur le présent et l'avenir de son activité.

**Programme sur [vinitech-bordeaux.com](http://vinitech-bordeaux.com)**

### Vinitech pratique, laissez-vous conduire !

Pas le temps de régler les détails de votre visite ? Avec le **nouveau « Pack Voyage »**, Vinitech se charge de tout, transport, restauration avec entrée sans attente au salon !

**Programme sur [vinitech-bordeaux.com](http://vinitech-bordeaux.com)**



# [vinitech-bordeaux.com](http://vinitech-bordeaux.com)

Pour tout renseignement : Tél. +33 (0)5 56 11 99 00 – E-mail : [vinitech@bordeaux-expo.com](mailto:vinitech@bordeaux-expo.com)  
Parc des Expositions de Bordeaux – BP 55 – 33030 BORDEAUX Cedex

# VINITECH

**MONDIAL DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES POUR LA VIGNE, LES VINS ET LES SPIRITUEUX**  
PARC DES EXPOSITIONS DE BORDEAUX-LAC

**Twin Forestry**

# CHOISISSEZ la qualité à l'état pur

Depuis plus d'un siècle, chez Trelleborg, nous relevons les défis de l'industrie forestière. Nous avons une véritable passion : réaliser des pneus aux qualités et aux performances exceptionnelles, pouvant affronter les environnements les plus exigeants.

Chaque pneu de la gamme Twin Forestry est conçu pour durer et procurer un maximum d'adhérence et de confort. A l'image d'un investissement brillant, cette robustesse et cette qualité défient le temps.

Comment résister à la qualité à l'état pur !

**N'attendez plus pour choisir Twin Forestry de Trelleborg.**

